

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 13 — AVRIL 1979

POMPES FUNEBRES :



un service municipal (voir page 9)

SOMMAIRE

- TRANSPORTS EN COMMUN :
trois autobus pour
le sport scolaire p. 5
- AIDE SOCIALE :
un service d'aide
ménagère à domicile p. 6
- NETTOIEMENT :
pour une ville propre p. 7
- SANTE : l'hôpital
Lapeyronie se construit p. 11
- SPORTS : la Paillade
de la déception à l'espoir p. 12
- CULTURE : l'école
des Beaux Arts p. 14
- NOS JEUX : p. 23
- LE BILLET DU MAIRE :
en dernière page

LE HOMELE HOME-Service immobilier
Locations-Achats-VentesMM.
R. BUTEAU-P.PERRET45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75Société
Occitane
de Carrelages25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél : (67) 92-94-58entreprise
JOULIE ET FILSTRAVAUX PUBLICS
EXPLOITATION CARRIÈRE
REVÊTEMENT DE ROUTES
TERRASSEMENTS DÉMOLITION13, GRAND'RUE BP N°4
34660 Cournonterral
Tél : 57.01.13 - 57.00.87
Télex : JOULIE 480.346 FMONTPELLIER
130, Avenue de PalavasEntreprise Générale de Batiment
et travaux publics**J.-C. SANCHEZ**

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51



safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)Tél. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

- ENTREPRISE DE PEINTURE -

MESURE et DIMOS
FrèresZone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALÈS CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVÊTEMENT
DE SOLS - MOQUETTE**Clôtures Caizergues**

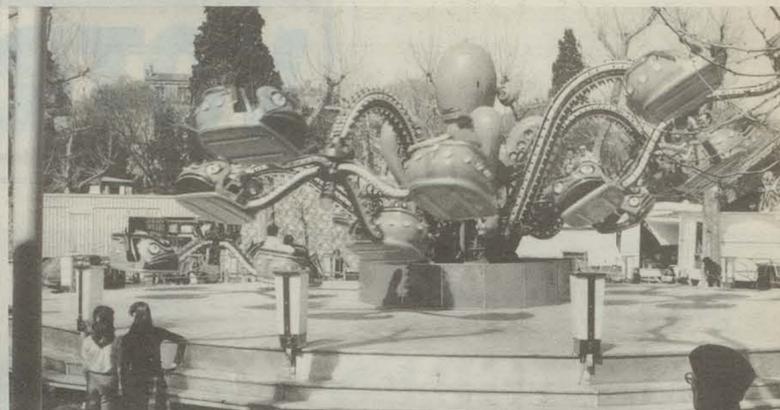
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
Menuiserie Aluminium
34970 MAURINTennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98

155

batroustanRESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADESB.P. N° 1-LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

Nouvelle jeunesse pour la foire aux attractions



Au mois d'avril, comme il est de tradition depuis deux ans, Montpellier a retrouvé la foire aux attractions sur l'Esplanade. Encore une fois petits et grands ont été nombreux à venir s'y divertir. En un mois près de 40.000 personnes ont goûté les plaisirs des manèges et baraques. Qui pourrait penser aujourd'hui qu'il s'en est fallu de peu que notre ville ne perde cette manifestation populaire ?

"Lorsque la nouvelle municipalité nous a autorisé à revenir sur l'Esplanade en 1977, explique M. Fabre, représentant des forains, nous étions au bord du gouffre. On nous avait exilés à la Paillade. L'expérience était un échec pour tous, professionnels et visiteurs."

Deux cents en 1960 les forains n'étaient plus que quarante. Le public fréquentait de moins en moins cette foire qu'on avait repoussée aux frontières de la ville. Une foire qu'on avait d'abord transférée du centre ville aux Arceaux. "Cela a duré trois ou quatre ans, dit M. Fabre. Au début tout marchait bien. Mais nous ne venions qu'une fois par an au mois de

novembre. Et puis, le règlement étant plus ou moins bien respecté, on a avancé des motifs de circulation, de parkings, de sécurité... et on nous a transférés à la Paillade."

Très nombreux les deux premières années, les forains se firent de plus en plus rares, comme les bénéfiques. La population du centre ville ne se déplaçait pas... Bref un échec qui aurait pu être fatal. Fort heureusement Montpellier qui avait été une des premières villes à décentraliser sa foire fut une des premières à la rappeler au cœur de la cité.

Aujourd'hui, en novembre et avril, plus de 200 personnes travaillent sur les 70 emplacements réservés aux attractions. Et 50 % des forains sont montpelliérains.

Le retour de la foire sur l'Esplanade a également permis aux commerces (en particulier ceux du boulevard Sarrail) de retrouver une activité qui s'était dangereusement ralentie. Les cafés, le petit tabac à côté de l'ancien cinéma Pathé font en deux mois un chiffre d'affaire qui leur permet de mieux vivre le reste de l'année. Et puis la foire c'est la vie de la

citée. Dix loteries, dix stands de tir, quinze jeux divers, dix petits manèges, dix gros manèges, dix "entre sort" constituent un apport distrayant que personne ne nie. Toutes les couches de la population la fréquentent.

Sur l'axe centre ville Poygone la foire est devenue un élément essentiel à la vie de la cité. Un élément dont personne ne voudrait aujourd'hui être privé.

Légère ombre au tableau : les problèmes de sécurité se font de plus en plus aigus. Les effectifs de police sont quasiment inexistant. Il suffirait pourtant de peu de chose (trois ou quatre gardiens de la paix) pour que tout soit réglé. La simple dissuasion éviterait quelques excès. La municipalité ne peut malheureusement rien dans cette affaire, la police dépendant directement de la préfecture. Espérons que les autorités sauront écouter la voix du bon sens. Il serait dommage que "faute d'effectifs" une manifestation de cette importance, qui satisfait tout le monde, connaisse à nouveau de graves problèmes.



Le jour de l'inauguration. De gauche à droite : MM. Fabre (représentant les forains), Velay (adjoint au maire), Geneste (adjoint au maire), Claude (conseiller) et Bêlorgeot (adjoint au maire).

SCOLAIRE

Restauration scolaire et pédagogie

Les Restaurants Scolaires de la Ville de Montpellier servent, à l'heure actuelle, près de 7.000 repas par jour aux enfants des familles montpelliéraines. Ce Service est ouvert à tous et a connu, au cours de l'année dernière, un accroissement d'effectif sensible.

La Tarification Dégressive, qui continue à être mise en place permet, à de nombreuses familles, de pouvoir envoyer leurs enfants à la cantine, pour des tarifs relativement moins chers. L'effort particulier de cette année a porté, pour l'équipe gestionnaire des Restaurants Scolaires, essentiellement sur la formation des Surveillants de cantine. La difficulté de cette surveillance est liée à de nombreux critères :

Tout d'abord, l'état dans lequel nous avons, en arrivant à la Municipalité, trouvé les cantines scolaires, explique les mauvaises conditions dans lesquelles les enfants mangent (sonorité des locaux, vétusté, inhabilité).

Ensuite, l'accroissement qui est survenu a encore augmenté la tâche des Surveillants qui ont

souvent près d'une centaine d'enfants dans le même local. C'est un point difficile que de maintenir un calme relatif chez les enfants des cantines et plusieurs modifications dans le Service ont été apportées pour essayer de venir à bout d'un certain nombre de ces problèmes.

1. Un programme de priorité a été mis en place concernant les travaux de réfection dans les cantines scolaires ;
2. Nous avons pensé qu'une formation capable d'aider les Surveillants des cantines scolaires pouvait être apportée à ceux-ci. Pour cela, nous nous sommes adressés au C.A.F.O.C. (Centre de Formation Pédagogique relié au Service du Rectorat) et nous avons construit avec eux un programme.

Ce programme est le suivant :
a) Des séminaires d'un jour et demi, au cours desquels des conférences ont été réalisées au niveau :

— de l'hygiène alimentaire ;
— par le Professeur LEVY,

— de la gestion administrative ;
— par M. ESCUDIE, Intendant des Restaurants Scolaires,

— de la diététique, par Mme MEFFRE, Diététicienne Municipale.

— du programme d'ensemble des Restaurants Scolaires, par M. OBERTI, Conseiller Municipal délégué aux Restaurants Scolaires.

b) Cette équipe pédagogique s'est déplacée sur les secteurs scolaires et a regroupés autour d'une table de discussions, à tour de rôle, les enseignants, surveillants et parents sur les quartiers afin de connaître et de servir au mieux les besoins des enfants dans les écoles.

Un rapport global sera établi faisant la synthèse de tout ce qui aura été fait dans ce domaine et sera communiqué aux élus et aux Associations que ce problème intéresse.

Remarquons que, si la quantité et la qualité des repas ont été améliorées, les parents que nous rencontrons au cours de réunions d'écoles, constatent que c'est sur le "secteur surveillance" que l'effort doit essentiellement porter.

J. OBERTI
Conseiller
Municipal délégué.

L'occupation des écoles se poursuit



L'action se poursuit à la Paillade et dans toutes les écoles de la ville contre les fermetures de classes et la grille Guichard. Cette action a pris désormais une très grande ampleur. Son organisation à la base, près des écoles, la démocratie qui existe dans le mouvement, rendent ce mouvement solide et déterminé. Il serait temps que les pouvoirs publics reviennent sur les fermetures envisagées, pour sa part la municipalité poursuit son soutien et est prête à participer à toutes les initiatives.

A propos des enfants immigrés

La scolarisation des enfants de travailleurs immigrés et les suppressions de postes dans des quartiers où ils sont nombreux préoccupent à juste titre la municipalité. Voici la lettre adressée récemment par M. Jacques Bonnet adjoint au maire à M. l'Inspecteur d'académie.

Monsieur l'Inspecteur, J'ai pris connaissance très récemment de la circulaire du 25 juillet 78 concernant la scolarisation des enfants immigrés. Cette lecture me conduit à insister auprès de vous pour que soient résolus certains problèmes dont nous avons déjà débattu :

1. La circulaire indique : "l'une des caractéristiques de la répartition de la population étrangère immigrée est l'inégalité de sa concentration dans certains quartiers des grandes villes... Cette situation incite à prendre des dispositions complémentaires dans les domaines de l'enseignement et de la vie scolaire..."

Plus loin, la circulaire recommande également : "dans les départements où l'immigration

est importante et pour favoriser le développement de l'ensemble de ces activités, vous tiendrez compte, au moment de l'étude des mesures annuelles des cartes scolaires, de la présence d'élèves étrangers dans les écoles et établissements secondaires"

Ces indications me paraissent militer en faveur d'un réexamen des mesures de suppression de postes prévues dans des quartiers comme la Paillade, le Petit Bard etc... Ils devraient se traduire concrètement par l'ouverture de postes nouveaux, l'organisation d'un soutien pédagogique, des moyens éducatifs accrus.

2. Je vous avais déjà saisi du problème posé par l'institution de cours dans la langue nationale des enfants immigrés ;

cours pouvant se tenir dans le cadre du tiers temps pédagogique des écoles. La circulaire du 25 juillet 78 appelle à l'organisation de stages concernant l'ensemble des personnels intervenant dans les écoles où les élèves immigrés sont nombreux, maîtres français ainsi que maîtres étrangers enseignant les langues nationales. Je pense que l'organisation de tels stages serait extrêmement utile pour beaucoup d'instituteurs de Montpellier. Je souhaite que l'inspection académique examine ce problème attentivement. Veuillez agréer, etc., etc...

Jacques BONNET
Adjoint au maire

Le Conseil d'Ecole

Sa composition ? Son fonctionnement ? pour beaucoup, c'est vague.

Un Conseil d'Ecole regroupe les enseignants et des parents d'élèves, ainsi qu'un responsable de la Collectivité locale qui, à Montpellier, est un élu du Conseil Municipal. S'y joignent éventuellement l'Assistante Sociale, l'Inspecteur Primaire, un psychologue, un rééducateur.

Réunis tous ensemble, ils discutent des problèmes de l'école qu'ils peuvent être très divers. Etant membre de la Commission Municipale des Affaires Scolaires, j'ai dans mes attributions "les Conseils d'Ecoles" et, en particulier, la coordina-

tion des actions des élus dans ces conseils.

Ainsi, avant qu'ils soient invités aux premières réunions, j'ai préparé pour chaque élu, un plan qui puisse servir de guide et rappelle les problèmes qui sont à évoquer, les détails que nous devons connaître pour pouvoir faire en sorte que des remèdes soient apportés.

En ce moment, j'ai ce plan sous les yeux et j'y lis : créations de poste - fermeture de classe. Ceci est tout particulièrement un problème d'actualité qui attire toute notre attention et notre vigilance et que nous voulons voir solutionner rapidement dans l'intérêt des élèves.

Madeleine CLAVIER

VERS L'EQUIPE EDUCATIVE Qu'en pensez-vous ?

Il existe désormais dans les écoles de notre ville un personnel divers qui assure l'éducation des enfants : enseignants, femmes de services, moniteurs de l'accueil, moniteurs des restaurants, personnel de l'étude surveillée.

Le nombre important d'éducateurs pose des problèmes. Certains enfants connaissent durant leur journée 4 ou 5 éducateurs différents. C'est une raison de plus pour travailler à la mise sur pied d'équipes éducatives qui associent toutes ces personnes dans un même but. Certaines écoles ont beaucoup avancé sur ce plan. Que faire pour progresser partout ? Les conseils d'écoles ne devraient-ils pas s'ouvrir aux moniteurs et aux femmes de service ?

Nous aimerions connaître votre avis à ce sujet.

Jacques BONNET

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

S.E.R.M.Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine
au Service de Montpellier et des Collectivités
de sa RégionLE POLYgone — B.P. 9033
34041 Montpellier Cedex**SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

LA JOURNEE DE L'ARBRE



La journée de l'arbre à Montpellier... Ou plutôt les journées de l'arbre furent une totale réussite. Tant à Grammont le vendredi 30 mars qu'à La Paillade le jeudi 5 avril. Plusieurs centaines d'enfants ont participé (avec l'enthousiasme que l'on voit) aux plantations de cèdres, cyprès, pins d'Alep, chê-

nes verts, oliviers de Bohême et tamaris. Pour nombre d'entre eux ce fut l'occasion de découvrir les plaisirs du jardinage. Les employés des espaces verts de la ville, principaux artisans de ces journées se montrèrent d'excellents professeurs.



Adjoint aux espaces verts, Yves Larbiou n'était pas le dernier à mettre la main à la pâte.

Dix classes de neige en 79-80

Dans sa séance du 5 avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour le départ de 10 classes de cours moyen des écoles publiques en classe de neige. Une somme équivalente au départ d'une classe est en outre répartie entre des écoles privées, l'école annexe et un cours préparatoire à titre expérimental.

Il s'agit là d'un important effort consenti par la municipalité. En 1977 deux classes seulement partaient à la neige. Cet effectif avait été porté à cinq en 1978.

Cela reste bien entendu insuffisant. Il est fort dommage de ne pouvoir offrir à davantage d'enfants les plaisirs de tels stages. L'apport de ces classes de neige est en effet considérable sur les plans culturels, social et sportif. Parents et enseignants sont d'accord pour demander que tous les enfants puissent partir au moins une fois au cours de leur scolarité en classe de nature. Pour certains enfants cela représente les seules vacances qu'ils prennent dans l'année. Pour tous c'est l'expérience de la vie de groupe, une occasion de mieux connaître son corps, ses possibilités.

L'effort accompli cette année doit donc être poursuivi. Il faut également examiner le problème de la participation familiale. Il serait souhaitable (le projet est à l'étude) que celle-ci soit basée sur le quotient familial.

Les écoles concernées

Voici la liste des écoles dont la candidature a été retenue par le comité organisateur de l'UFO-LEP : Ecole des Troubadours (M. Bernat), école de la Chamberte (M. Peyrotte), école Ferdinand Buisson (Mme Lafont), école des tours La Paillade (M. Canals), école du docteur Calmette (M. Pauzes), école des Prés d'Arènes (MM. Xiclunà ou Tronche), école du Laz (M. Pelat), école du jeu de Mail (Mme Parent), école Jean Simon (Mme Irénée), école avenue d'Assas (Mme Caporicio). Au cas où l'une de ces classes se désisterait, elle serait remplacée dans l'ordre par l'école de l'Aiguelongue (M. Pouget) ou l'école Victor Hugo (M. Bousquet).

La participation des familles pour ces séjours de trois semaines a été fixée à 400 F. Les parents peuvent solliciter des aides auprès des organismes sociaux dont ils dépendent.

LE SPORT A L'ECOLE ET LES TRANSPORTS

Le sport à l'école entre dans les disciplines obligatoires au même titre que les mathématiques ou la géographie. Depuis deux ans l'effort de la municipalité s'est porté sur la mise en place et l'aménagement d'équipements et d'installations sportifs. Elle continuera dans cette voie. L'Ecole Municipale des Sports en sera le fleuron. Ces équipements et installations se trouvant en périphérie du centre ville le problème du transport des enfants vers les stades, les gymnases et piscines s'est trouvé posé.

Depuis quelques mois la municipalité s'est appliquée à son étude. Un premier pas a été franchi avec l'achat de trois cars dans le cadre de la SMTU. Le planning d'utilisation de ces trois cars a été réalisé avec l'aide de l'Inspection académique représentée par les conseillers pédagogiques des différents secteurs de la ville.

Cette nouvelle initiative de la municipalité va permettre à des centaines d'enfants l'apprentissage de la natation, la pratique du sport, la découverte du musée et du

zoo de Lunaret et ce, dès la rentrée de Pâques. Ce dernier trimestre scolaire constituera la période de rodage qui nous permettra de déterminer les besoins réels en matériels et en installations pour entamer la prochaine rentrée scolaire. Bien entendu c'est insuffisant, nous en sommes conscients, mais ce n'est qu'un début et c'est le premier pas qui compte.

Louis de Beaussier
Conseiller Municipal



Le premier transport d'écoliers a eu lieu le mercredi 18 avril. Les jeunes pailladins de l'école d'Oxford ont été conduits à la piscine où ils ont participé à une leçon de natation. MM. Frèche, maire de Montpellier, Vignau conseiller général, Bonnet, Velay (adjoints), Vézinhel et De Beaussier (conseillers) ont accueilli maîtres et élèves dans l'autobus. Dans un premier temps 26 écoles primaires bénéficieront de ce service. Toutes les semaines, les autobus couvriront 1200 kilomètres, permettant à 3100 élèves de pratiquer gratuitement (pour ce qui est du transport) un sport ou de participer à des activités de plein air.

Transports scolaires : une carte mensuelle de Libre Circulation au prix de 15,00 F

La Mairie et la Société Montpellieraise de Transport Urbain (S.M.T.U.) viennent de créer, à compter du 1^{er} avril 1979, une carte mensuelle de libre circulation réservée aux enfants qui fréquentent les sections d'Éducatifs Spécialisés (S.E.S.) de Montpellier, sans limitation de distance, et aux élèves des lycées, C.E.S., L.E.P. effectuant un trajet supérieur à 5 km.

Cette carte mensuelle, subven-

tionnée par l'État, le Conseil Général et la Mairie de Montpellier sera vendue au prix modique de 15 F.

Ces démarches engagées au mois de juin 1978 par la Commission Transports de la Municipalité ont permis d'arriver à des résultats intéressants pour les familles. Dès le départ 659 enfants vont pouvoir bénéficier de cette tarification.

Une fois de plus, la preuve est faite que la volonté de la Municipalité est bien de développer au maximum les transports en commun.

Les familles intéressées doivent s'adresser aux Établissements scolaires concernés, seuls habilités à enregistrer leur demande. Chaque demande est ensuite étudiée par l'Inspection Académique qui a seule, le pouvoir de donner ou de refuser la subvention de l'État et du Département. Les demandes agréées sont transmises à la S.M.T.U. qui établit et met en vente au kiosque de la Comédie (25 du mois au 5 du mois suivant de 13 h à 18 h 30) les cartes mensuelles.

On peut observer, qu'en fonction des promesses de subvention faites par la Préfecture, la Mairie et la S.M.T.U. avaient annoncé au prix de vente de 10,00 F par carte mensuelle. Au dernier moment, la Préfecture a notifié à la Mairie un montant de subvention inférieur de 19,33 F par mois à ce qui était attendu. La Mairie a aussitôt décidé de garder à sa charge la part la plus importante de ce manque à gagner (soit 14,33 F) ne répercutant que 5 F supplémentaires sur les familles.

On notera, en tout état de cause, que cette carte mensuelle de libre circulation au prix de 15,00 F reste très avantageuse.

Yvan VELAY
Adjoint au Maire
Vice-Président
de la S.M.T.U.

A propos de la distribution de tickets de transport gratuits aux chômeurs

On sait que la municipalité a décidé d'attribuer 10 tickets de transport gratuits par quinzaine aux chômeurs montpelliérains.

La distribution de ces tickets a lieu au Bureau d'Aide Sociale 9, rue Montpelliérat, et à l'antenne de la mairie de la Paillade. De nombreuses personnes ayant demandé que cette distribution ait également lieu dans les locaux de l'ANPE, Yvan Velay, adjoint au maire, avait adressé la lettre suivante au directeur de cet organisme :

La Municipalité de Montpellier a comme objectif, dans le cadre de sa politique, la priorité des transports urbains.

Des mesures de tarifications ont été prises et en particulier il est attribué 10 tickets toutes les deux semaines aux chômeurs pour leur venir en aide.

Ces tickets sont distribués à l'heure actuelle au Bureau d'Aide Sociale et à l'antenne de la Mairie à la Paillade.

Il nous apparaît souhaitable, pour être plus efficace de distribuer ces tickets sur place, à l'Agence pour l'Emploi, au moment où les personnes viennent pointer.

Donc, nous souhaiterions pour cela que vous puissiez mettre à notre disposition une table et une chaise pour la personne qui distribuerait ces billets. En espérant une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc. etc...

Voici la réponse du directeur de l'ANPE :

Monsieur. J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre rapplée en référence, par laquelle vous souhaitez que puisse être mis à votre disposition dans les locaux des Agences de Montpellier, le mobilier nécessaire à la distribution de billets de transport aux demandeurs d'emploi de la ville de Montpellier.

En l'état actuel des choses et compte tenu de l'organisation des services de contrôle, j'ai le regret de vous faire connaître — comme je vous l'avais déjà exprimé précédemment — qu'il ne m'est pas possible de réserver une suite favorable à votre requête.

Je vous pris d'agréer, etc. etc...

un logement ? une adresse urbat

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à montpellier
le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue Émile Forgues
par l'avenue de Lodève
34000 Montpellier

à nîmes
ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue porte de France
30000 Nîmes

à carnon (ouest)
le kursaal
appartements du 2 au 3 pièces
rue samuel Basset
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte
cap sud
appartements du P1 au P5
la motte du couchant
34280 la grande-motte

à cap d'agde
les jardins du ponant
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à cap d'agde
les Marins du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marinas du cap
34300 cap d'agde

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugarel
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés
urbat transactions loue, gère, revend vos appartements et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

ENTREPRISE DE BATIMENT

Construction du Clapas

Rue du Réservoir - 34680 SAINT-GEORGES D'ORQUES
Tél. : 75.32.57

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Electricité-Canalisations-VRD
CENTRE DE TRAVAUX DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 99.62.00

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél. : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

groupement des promoteurs de montpellier

10 professionnels de l'immobilier résoudront vos problèmes de logement

BATIR - PROMIDI S.A.
3, cours Gambetta/Montpellier-tél. 92.03.60

COPRA
le triangle allée Jules Milhaud/Montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/rue maris Carriou/Montpellier-tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de Verdun/Montpellier-tél. 58.38.25

GIP
6, rue Joffre/Montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/Montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION PRIM
47, rue du faubourg St-Jaumes/Montpellier-tél. 41.20.32

la tour villeneuve d'Angoulême/Montpellier-tél. 42.46.66

URBAT
14, avenue Frédéric Mistral/Montpellier-tél. 92.77.65

BEC SOGECI
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-tél. 70.13.35

groupement des promoteurs de Montpellier
tél. 41 20 32

scsde publicse montpellier

Le Bureau d'Aide Sociale met en place un service d'aide ménagère

A partir du premier mai prochain le Bureau d'Aide Sociale de Montpellier met en fonction un service d'aide ménagère à domicile en faveur des personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale et des handicapés titulaires de la carte d'invalidité. Une convention a été signée à cet effet entre le BAS et le préfet de région. Le Conseil Général a inscrit à son budget primitif 2.445.000 F pour cette opération.

Jusqu'à présent cette prestation était assurée, avec l'accord de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale par deux organismes à but non lucratif : l'Association des soins à domicile et l'Association familiale protestante. Elles continueront à fonctionner.

Malgré leur sérieux et leur compétence ces deux organismes ne pouvaient seuls satisfaire quantitativement et qualitativement une demande grandissante.

"L'aide ménagère dit M. Puccinelli, directeur général du Bureau d'Aide Sociale demande une organisation rationnelle et un personnel permanent qualifié. En l'état actuel des choses il apparaît qu'une association de bénévoles éprouve beaucoup de difficultés à assurer un tel service".

Solide ensemble médico social, le BAS se chargera de recruter le personnel, de le former et surtout de contrôler

son travail sur le terrain. Il dispose pour cela comme nous l'avons dit plus haut d'importants moyens financiers (les dépenses sont prises en charge dans les conditions suivantes : 44 % par l'Etat, 28 % par le département et 28 % par la ville). Il entend se doter d'un personnel qualifié, personnel dont la tâche ne se limitera pas comme c'était jusque là trop souvent le cas à une simple assistance matérielle. Les aides ménagères effectuées entre autres les travaux d'entretien courant du logement, les courses, la confection des repas, les soins sommaires d'hygiène, les démarches diverses.

"Nous modulerons les embauches dit M. Puccinelli en fonction des demandes. Pour la première année nous nous sommes fixé une limite de 60 aides ménagères. Cela permettra de venir en aide à près de 300 personnes."

Actuellement près de mille demandes d'aide ont été déposées au BAS. On comprend dès lors l'importance du nouveau service qui sera dirigé par Mme Blachas rue Montpelliéret. Malgré la forte demande et la gravité de certains cas, le Bureau d'Aide Sociale n'entend pas aller trop vite, ce qui pourrait nuire à la qualité des prestations. C'est pourquoi il s'est limité à 60 aides pour la première année. Il faut une période de rodage.

Les conditions d'obtention de l'aide ménagère

- 1) Avoir plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), bénéficiaire du Fonds National de Solidarité et produire un certificat médical.
- 2) Etre titulaire de la carte d'invalidité. Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour bénéficier de l'aide ménagère est de 13.800 F par personne. A noter que pour cette forme de prestation l'obligation alimentaire ne joue pas. Aucune enquête n'est donc effectuée auprès des enfants.

Quelles démarches effectuer ?

Si vous dépendez du régime général d'assurance vieillesse vous pouvez disposer directement votre demande au Bureau d'Aide Sociale, 9, rue Montpelliéret. Elle sera examinée par la Commission d'admission à l'Aide Sociale qui a le pouvoir de décision. Si vous dépendez d'une caisse (MGEN, SNCF, CIS, CNRO, CDG, IRCANTE, Mutuelle générale des PTT, Office National des forêts, URAVIC, Caisse du Bâtiment et des Travaux Publics, Mutualité Sociale Agricole etc...) vous pouvez vous adresser directement à celle-ci ou à votre Bureau d'Aide Sociale.

Les cent ans de Mme Chokroun



Mme Chokroun, entourée de MM. Puccinelli (à l'arrière plan) directeur général du BAS, Dugrand et Bélorgeot, adjoints au maire.

Le 7 mars dernier était jour de fête chez M. et Mme Elmalek, résidence Val d'Argent, avenue de Maurin. Ce jour-là en effet on fêtait officiellement le centième anniversaire de Mme Chokroun, mère de la maîtresse des lieux.

Née Esther Bounna, Mme Chokroun est originaire de Mascara où elle a vu le jour le 4 février 1879. Elle vécut dans cette ville jusqu'en 1961, année où comme tous ses compatriotes elle fut contrainte de regagner la France à la suite des événements d'Algérie. Mère de neuf enfants ayant une vingtaine de petits enfants et de nombreux arrière-petits enfants, Mme Chokroun a été faite citoyenne d'honneur de sa ville d'adoption pour son centième anniversaire. Elle a reçu à cette occasion de nombreux cadeaux et bouquets de fleurs.

Etaient présents à cette sympathique manifestation : MM. Dugrand, adjoint au maire et représentant celui-ci, Bélorgeot, adjoint et président du Bureau d'Aide Sociale, Puccinelli, directeur général du BAS et Lamiot représentant la Caisse régionale d'Allocations Familiales.

Montpellier, ville propre

De nombreux concitoyens le remarquent, des améliorations importantes sont apportées pour le nettoyage de notre ville. Des opérations "lavage de rues" vont à nouveau reprendre au mois de mai. Un arrêté a été pris pour réglementer la sortie des récipients contenant les ordures ménagères, il est demandé à la population de les sortir dans la rue uniquement à partir de 20 h.

Nous faisons appel à la participation de la population qui dans son intérêt doit aider les autorités municipales et faciliter ainsi

la tâche ardue des travailleurs. Pour cela, il est bon de mettre les ordures ménagères uniquement dans des poubelles plastiques fermées et respecter le stationnement.

Pour sa part, la Municipalité a pris la décision d'allongement de parcours pour le ramassage des ordures ménagères ainsi que de nouvelles surfaces à balayer dans différents secteurs.

Montpellier, ville propre, c'est votre intérêt.

De nouvelles dispositions

De nouvelles dispositions relatives à la propreté et à la salubrité de la ville sont prises par la municipalité avec l'arrêté du 21 mars 1979 qui prévoit notamment :

ARTICLE 1 : Il est interdit d'une façon absolue de jeter, pousser ou de déverser sur la voie publique, à n'importe quelle heure, résidus de ménage, ordures, immondices etc... provenant des propriétés privées ou établissements publics ou privés.

ARTICLE 2 : Ces résidus, etc... doivent être : — déposés dans des récipients spécialement affectés à cet usage, étanches, clos, insensibles, capacité maximum de 75 litres, imperméables, etc...

— déposés dans des sacs plastiques résistants, étanches, fermés.

ARTICLE 3 : Les récipients ou sacs contenant les ordures peu-

vent être sortis **seulement à partir de 20 heures** et rentrés dès que la collecte a été effectuée.

Toutes ces dispositions sont prises dans le cadre "Montpellier Ville Propre" pour éviter la dispersion des ordures, pour des mesures d'hygiène, rendre ainsi les rues de Montpellier toujours plus agréables, et faciliter la tâche ingrate des éboueurs et des poussetistes.

Pour arriver à ce but, plus rien ne doit être jeté dans la rue après le passage de la benne et cela jusqu'à 20 heures.

La Population doit aussi comprendre, en ce qui concerne le nettoyage des rues, qu'il ne doit plus rien être jeté après le passage du poussetiste.

Une nouvelle série de corbeilles à papiers sera bientôt posée évitant aux passants de jeter leurs papiers n'importe où et cel-

les qui sont en place toujours mieux utilisées.

Beaucoup de remarques nous sont faites concernant le problème des chiens. Nous demandons aux propriétaires d'animaux de veiller à la propreté des rues et en particulier de les amener faire leurs besoins dans le caniveau et surtout avant le passage du poussetiste.

La municipalité souhaite le concours de tous les montpelliérains dans l'application de ces mesures qui devraient contribuer à l'amélioration du nettoyage de notre ville.

Y. VELAY
Adjoint au Maire
de Montpellier
Vice-Président
Commission
Transports - Circulation -
Nettoielement



Les abus de quelques-uns causent un préjudice à l'ensemble de la collectivité.

Assemblée générale des S.E.M.

On sait que Montpellier possède actuellement trois sociétés d'économie mixte dans lesquelles la ville est majoritaire et dont le président est M. Georges Freche, maire de Montpellier. La ville était donc très intéressée par l'assemblée générale de la fédération nationale des sociétés d'économie mixte qui s'est tenue le 7 février dernier.

Au cours de cette assemblée générale il a été réaffirmé que les SEM sont un des instruments privilégiés au service des collectivités locales dont elles sont le prolongement. Elles mettent en oeuvre localement une véritable politique sociale du logement et les grandes orientations d'aménagement.

La motion finale a constaté que les difficultés des SEM, et corrélativement celles des collectivités locales, résultent pour une part essentielle des responsabilités de l'Etat en matière de logements sociaux, de rénovation urbaine et d'aménagement. Malgré les assurances gouvernementales, les mesures financières et administratives

souhaitables n'ont pas été prises, ou ne sont pas de nature à permettre le maintien d'une politique cohérente de restructuration des centres urbains. Ceux-ci se dégradent de plus en plus alors qu'une partie importante de la population souhaiterait être logée au centre ville.

L'assemblée générale a demandé qu'en raison de leur expérience en matière d'opérations en milieu urbain, le rôle de coordinateur soit attribué aux Sociétés d'Economie Mixte.

Elle a également insisté pour que l'aménagement du territoire des communes rende possible la création et le développement d'activités artisanales, industrielles et commerciales, créatrices d'emplois et génératrices de qualité de vie. Enfin, cette assemblée générale a rappelé la nécessité, dans la loi portant réforme du régime des collectivités locales de faire nettement référence au rôle des Sociétés d'Economie Mixte, comme prolongement et instrument de l'action des collectivités locales. Il faut également

leur donner un cadre juridique réglementaire et financier qui leur permette de s'adapter aux missions de plus en plus diversifiées que leur confieraient les collectivités locales.

Les sociétés d'économie mixte de Montpellier

La SERM (Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine). Sous la direction de M. Laurent, cette société est chargée de réalisations d'aménagement urbain (zones d'habitations, zones industrielles, restructuration du centre ville).

La SOMIMON, société du marché gare de Montpellier dont la gestion garantit un service public au plus bas prix, sans incidence pour le contribuable. Directeur : M. Laffitte. La SMTU (Société Montpelliéraine des Transports Urbains) qui depuis le premier janvier 1979 assure l'exploitation des transports en commun de l'agglomération Montpelliéraine. Directeur : M. Richard.

Montpellier NORD : Le Clos des Elbes, Av. du Père Soulas Petite résidence tranquille au cœur des facultés
Montpellier CENTRE : La Guirlande, Route de Font Carrade Près du jardin des Poètes donnant sur un parc centenaire
Montpellier OUEST, Les Collines d'Estanove, rue de Lavérone, Tél : (67) 42-74-55
Une mini-ville à deux pas du centre Ville

- Prestations de luxe - Chauffage individuel Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours

Réalisation DEROMEDI

Commercialisation SONEGERIM

Tél : (67) 42-91-60

ETS Clément Mège
 Spécialiste de l'entretien en collectivité
 TEMANA - JOHNSON
 MINNESOTA - CLADE - LOTUS
 Z.I. mas d'astré - b.p. 8035
 34100 Montpellier
 Tél : 42-68-55

RUE DU PONT DE LAVERUNE, une réalisation SOVIC : LE HAMEAU DES VIGNES (villas de 4 à 6 pièces)

SOVIC représente 10 ans d'existence dans l'immobilier. 10 ans d'expérience réussie à travers de nombreux programmes sur la France, tant à Paris qu'en Province :

- Central Parc, la Défense : 440 Logements avec financements PIC et PSI ;
- Résidence de l'Etoile, Paris 16e : 22 appartements de très haut standing ;
- Les Villajouannes, Cergy-Pontoise : 89 maisons de 4 à 6 P avec jardins privés ;
- L'Aurélia à Antibes : 48 appartements au cœur d'Antibes tout près de Juan-les-Pins ;
- Le Poséidon à Cagnes-sur-Mer : 70 appartements en front de mer, etc ... pour ne citer que les principaux actuellement en cours de réalisation.

SOVIC
 MONTPELLIER
 HAUTS D'ARGENCY
 Avenue Paul Valéry
 Tél : 42.82.66

A Montpellier, SOVIC a réalisé les HAUTS D'ARGENCY avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, SOVIC propose un nouveau programme LE HAMEAU DES VIGNES, ensemble de villas de différents niveaux construit sur un terrain en pente douce vers le sud, entouré de verdure. Cet emplacement privilégié, à 10 mn seulement de la place de la Comédie, jouit d'une vue dégagée sur le littoral et sur la mer. L'architecture, bien adaptée à l'environnement, avec ses villas de conception différente, distingue le HAMEAU DES VIGNES de ces programmes dont l'uniformité des modèles n'offre à l'acquéreur qu'une faible possibilité de choix.

Renseignements et vente sur place, Rue du Pont de Lavérone mercredi, samedi et dimanche de 10 h30 à 12 h30 et de 14 h à 19 h.

"Le Atlas"
 société d'études et de constructions de maisons individuelles
 commercialisation des constructions secomi

spécialiste de la construction traditionnelle en languedoc.

- choix de terrains (recherches, financements)
- financements (prêts p.a.p., prêts complémentaires, ou prêts conventionnés)
- avant-projets chiffrés
- obtention du permis
- délai de construction (8 à 10 mois)

coupon réponse à retourner au « mas » pour une documentation gratuite
 nom _____ prénom _____
 adresse _____
 tél. _____ terrain: oui non

10, rue four-des-flammes - montpellier - tél. (67) 66.04.25

ENTREPRISE MAZZA

 RICARDO S.A.
 34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
 Tél : 76-90-55

Sté SO.ME.VI
 2, Rue Lakanal
 MONTPELLIER
COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

FRANCE LITTORAL
 TENTES..STORES
 volets roulants
 menuiserie Alu
 grilles de protection
 22, rue des Orchidées (près Clémenceau)
 34000 MONTPELLIER - Tél. 92.08.51

LES CHAUMIERES
 VILLAS PERSONNALISEES
ENSOLEILLEES
 Votre Maison construite en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix ... !

SIÈGE SOCIAL
 15, Rue de l'Arquobuse
 34000 MONTPELLIER
 Tél. 79.76.18-79.76.59
AGENCE
 18, Avenue Wilson
 34500 BEZIERS
 Tél. 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.
 NOM PRENOM
 ADRESSE
 VILLE CODE POSTAL
 TÉL
 Avez-vous un terrain OUI NON
 Lieu de la construction

Montpellier, capitale de la jeunesse méditerranéenne

Capitale régionale du Languedoc-Roussillon, Montpellier sera du 1^{er} au 10 septembre prochains la capitale de la jeunesse méditerranéenne. Durant plus d'une

semaine en effet, elle accueillera les jeunes des pays riverains. C'est la première fois qu'une telle manifestation est organisée et on attend plus d'un millier de participants.

Autant dire que l'organisation d'un tel rassemblement n'est pas chose simple. Ni au niveau de l'hébergement (il devrait avoir lieu en Cité Universitaire), ni au niveau de l'élaboration du programme. Cette fête de la Jeunesse sera l'occasion pour chacun de faire connaissance avec les cultures des pays voisins. Chaque pays, chaque ville présentera des troupes culturelles, des chanteurs, des musiciens.

Ce rassemblement permettra de réunir les héritiers de traditions millénaires, les voisins dont la dépendance mutuelle est certaine.

Promotion des cultures, ce sera aussi un lieu de réflexion sur les problèmes de pollution, de sauvegarde de l'environnement, de paix dans cette région du monde où les armes parlent trop souvent.



La présentation du rassemblement à la presse et à la population, dans une des salles de la Mairie.

Au cours de deux réunions d'information, l'Union des villes méditerranéennes, la ville de Montpellier et le comité jeunes de Montpellier, les trois organisateurs ont présenté les grandes lignes de ces journées qui feront date dans l'histoire de notre ville.

Cité organisatrice, Montpellier se devait de mettre en place un comité fortement structuré et le plus représentatif possible. C'est pourquoi on a fait appel aux grandes associations d'éducation populaire. Elles constituent le comité jeunes de la ville dont Mr Christian YEPEZ a été élu président. En font partie : les MJC (Maisons de Jeunes et de la Culture), l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs), les Francas (Francs et Franches Camarades), les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques), la Fédération Léo Lagrange, les Éclaireurs et Éclaireuses de France et les Scouts de France. Elles ont demandé à Georges Frèche d'assurer la présidence d'honneur.

Toutes les associations culturelles de la ville, tous les syndicats qui le désireront pourront participer aux travaux de ce comité de jeunes. Les associations de quartiers auront elles aussi un rôle important à jouer. C'est elles qui établiront le programme des animations, des différentes manifestations dans leurs quartiers. La ville mettra à la disposition du rassemblement plus d'une dizaine de salles et leur matériel. Elle fournira également le personnel.

Cette importante manifestation dépassant largement le cadre de Montpellier, les villes voisines pourront s'y associer. Plusieurs maires ont déjà participé aux réunions préparatoires. Leur réaction laisse supposer que de nombreuses villes proches de la nôtre accueilleront les jeunes méditerranéens.

Signalons également qu'une grande fête rassemblant tous les participants est prévue pour le dernier jour au centre ville à Montpellier.

Promotion pour la culture occitane

Chaque ville de la Méditerranée dispose comme Montpellier d'un comité jeunes chargé de mettre sur pieds les journées de septembre. Chaque ville déterminera ainsi démocratiquement son programme. Pour ce qui la concerne, Montpellier, en accord avec les associations de jeunesse entend profiter de ce rassemblement pour faire découvrir à nos voisins la culture occitane. Cela sera possible chaque fois qu'auront lieu des « carrefours », c'est-à-dire des rencontres culturelles libres. Toutes les formes de l'art et de la pensée occitane seront représentées : chant, théâtre, musique, poèmes, artisanat, sport traditionnel, etc...

Il faut profiter de ces échanges internationaux pour redonner à Montpellier et à sa région, à travers la culture d'Occ, la place qui fut autrefois la leur en Méditerranée. Et puis, il ne faut pas oublier que cinquante journalistes de tous les pays participants seront là. Peut-on rêver meilleur tremplin pour faire connaître le mouvement occitan ?

Répartition des charges

Il n'était bien entendu pas question que Montpellier assume à elle seule les charges financières d'une telle manifestation. On sait (voir notre numéro de mars) que le Conseil Municipal a voté dans sa séance du 1^{er} mars une subvention de 80 000 F. Celle-ci s'ajoutera au financement de l'État, ministère des Affaires Culturelles et de la Jeunesse et Sports et du Conseil Général.

Chaque participant devra verser une somme de 500 F. Chaque ville prendra en charge le transport de ses ressortissants.

Pour tous renseignements concernant ce rassemblement, téléphoner à M. Christian YEPEZ, Maire de Montpellier (92.48.85 - poste 347).

Premier salon de peinture de la ville

Du 4 au 31 mai, hall et foyers du Théâtre Municipal abriteront le premier salon de peinture de la ville de Montpellier. L'inauguration aura lieu le vendredi 4 mai à 17 h 30. Cette importante manifestation culturelle regroupera une vingtaine de peintres de la région Montpellieraine. Parmi ceux qui ont déjà annoncé leur participation nous citerons Dezeuze, Jérôme et Jean Bessil, Clauss, Calvet, Seguin, Feraud, Boutier, Courdi, etc... Un catalogue présentant les peintures et les toiles exposées sera gracieusement offert par la ville aux visiteurs. Des sérigraphies spécialement tirées pour ce salon seront mises en vente. Le bénéfice ainsi réalisé sera reversé au budget du prochain salon. Nous invitons les Montpelliérains à venir nombreux à cette première d'un salon qui devrait, au cours des prochaines années, représenter une importante étape de la vie culturelle de notre ville.

DU 12 AU 18 MAI
AU PAVILLON POPULAIRE

Exposition d'horticulture et de botanique

Du samedi 12 mai (à partir de 14 h 30) au vendredi 18 mai, la société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault (S.H.H.N.H.) organise une exposition au pavillon populaire sur le thème : « de la flore spontanée à la flore cultivée ». De nombreux organismes professionnels, scientifiques, techniques et le service des parcs et jardins de la ville ont participé à cette exposition qui sera ouverte tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

Journée portes ouvertes dans les crèches

Une journée portes ouvertes est organisée dans les crèches de la ville le mercredi 30 mai. Les parents pourront les visiter de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

Ils pourront s'entretenir à cette occasion avec les responsables municipaux (élus et fonctionnaires).

A 17 h 30, à la Crèche St Martin, 655 avenue du Maréchal Leclerc, M. Frèche, Maire de Montpellier donnera une conférence de presse en compagnie de Mme Sutra, adjointe.

Solutions des jeux

1. rivages BORDS culbute CHUTE débrouillard MALIN
2. A. MUNICIPAL. B. ETUDE. EPI. C. CIMETIERE. D. ALE. PEU. E. NERFS. ETE. F. IMOLA. TES. G. SETON. US. H. ENERGIE. I. ETRÉ. LEGS.
3. Une bougie flexible aussi longue que l'enceinte de la ville (3.888 m exactement). Cette bougie enroulée sur un cylindre brûlant devant l'autel de Notre-Dame).
4. (12 x 8 = 96 — 1 = 95 : 5 = 19)

POMPES FUNEBRES Un service municipal

Créé le 1^{er} avril dernier, le Service Municipal des Pompes Funèbres est seul concessionnaire de la vente des cercueils et accessoires, ainsi que des convois en ville (1).

Ouverture des bureaux

Les bureaux sont ouverts tous les jours de la semaine de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Les dimanches et jours fériés, une permanence est assurée de 8 heures à 11 heures. Pour tous renseignements, téléphoner au 58.21.37.

Les démarches

- 1) Les déclarations de décès se font au rez-de-chaussée de la mairie A du Polygone. Les hôtesses vous indiqueront où sont situés les guichets des inhumations.
- 2) Lorsque la déclaration est effectuée, une hôtesse conduit les familles au service (niveau zéro de la mairie). Là les régleurs de la Régie se chargent de l'organisation des obsèques.

(1) Le Service Municipal des Pompes Funèbres assure également des convois dans toute la France et se charge des formalités pour les rapatriements de corps à l'étranger.

Permanences du Maire dans les quartiers

Monsieur Georges FRECHE, Maire de Montpellier, Président du District, tiendra durant le mois de mai comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, une série de permanences dans les quartiers de la ville pour se mettre à la disposition des Montpelliéraines et des Montpelliérains. Il sera accompagné des responsables administratifs de la Mairie, du Bureau d'Aide Sociale et du District.

Voici le calendrier de ces permanences :

Mardi 15 mai :

de 10 h à 12 h 30
Centre Social St-Martin.
Quartiers St-Martin - route de Palavas.

Mercredi 16 mai :

de 15 h à 17 h 30
Salle du Quartier des Abattoirs (près du Gymnase), rue de Substention. Quartiers Abattoirs, et Fg-Boutonnet.

Jeudi 17 mai :

de 10 h à 12 h 30
Club du 3^e âge Lemasson, Quartiers Lemasson - Croix d'Argent - Pédre du Luna.

Vendredi 18 mai :

de 10 h à 12 h 30

Maison pour tous de la Paillade (MAS), La Paillade.

Mardi 22 mai :

de 10 h à 12 h 30
Club du 3^e âge Gely, Quartiers Gely, Figuerolles, Chamberte, P. Valéry.

Mercredi 23 mai :

de 10 h à 12 h 30
Club du 3^e âge du Chemin de la Justice, Quartiers Aiguelongue, St-Lazare, Plan des 4- Seigneurs.

Vendredi 25 mai :

de 10 h à 12 h 30
Salle Pétrarque, Cœur de Ville.

Mardi 29 mai :

de 10 h à 12 h 30

Locaux du Comité de quartier de la Pompiagnane (face au Centre Commercial), Quartiers Des Aubes et de La Pompiagnane.

Jeudi 31 mai :

de 10 h à 12 h 30
Centre de soins La Pergola (Bureau d'Aide Sociale), Quartiers des Cévennes, Petit Bard, Pergola, Celle-neuve.

Vendredi 1^{er} juin :

de 10 h à 12 h 30
Club 3^e âge Laure Moulin, Quartiers Les Aiguerelles, Pont Trinquet, route de Palavas, Cité Mion.

LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire
18, rue du Commerce - 15, rue Bourrely
Tél : 92-44-60 — Montpellier

LA SOLUTION PEUGEOT

504 DIESEL 8 et 9 CV
à partir de 41.248 F



504 ESSENCE 10 et 11 CV
à partir de 35.762 F

- Economie
 - Robustesse
 - Confort
 - Revente facile en occasion
- G.G.H. Concessionnaire PEUGEOT
34, route de Toulouse
Zone Industrielle
34000 MONTPELLIER
Tél. : 42.58.44

Esso Service St Lazare
Avenue du Nîmes - Montpellier
Tél : 79-34-64
Centre Technique du Pneu
Remise 10 %
Montage et Equilibrage Gratuit
Réglage train avant
Vulcanisation
Batterie 10 %
Garantie Nationale 12 mois
Test Electronique gratuit
Centre Technique Auto-Radio
Allumage - Carburateur
Réglage Anti-Pollution
163

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

COSTE
PEINTURES
Papiers peints. peintures
revêtements. moquettes
RUE St-HILAIRE - MONTPELLIER
92.55.25

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS
4 km. route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITÉS ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPÔTS
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 142-96-75

languedoc études
bureau d'études techniques
INGENIERIE — BÂTIMENTS
— INFRASTRUCTURES
— V.R.D.
— INDUSTRIE
510, Avenue d'Occitanie - 34000 Montpellier
Tél : 63-29-38 — 63-43-75

modern' peinture
DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrerie
6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75

montenay s.a.
Société prestataire de services
Chauffage - Climatisation
Ascenseurs - Appareils
individuels - Traitement
des eaux - Traitement
des résidus urbains - Espaces
verts - Multi Services
Région Sud :
Bureau de l'agence
Rue de la Mosson
Juvignac - 34000 Montpellier
B.P. 7045 Montpellier Cedex
Tél : (67) 75-35-13 ou 75-31-50

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00
SOGE P
Société de gestion
d'études et de travaux
publics

FICHET - BAUCHE
Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50
En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

Un bel exemple de solidarité

Dans la nuit du 14 au 15 avril derniers une formidable explosion (dont l'origine n'a pu encore être déterminée) détruisait une partie de l'immeuble situé à l'angle de la rue Louis Roumieux et de l'avenue d'ASSAS. Du quatrième étage à l'entresol tous les appartements étaient fortement endommagés. On sait que les secouristes devaient retirer des décombres les corps de deux jeunes filles : Sophie et Laetitia Renaud Niche, âgées respectivement de 14 et 11 ans. Rapidement sur les lieux MM. Frêche, maire de Montpellier, Vignau, président de l'office d'HLM (OPAC), Puccinelli,

directeur général du Bureau d'Aide Sociale et Calmet, des services techniques de la ville devaient tout mettre en oeuvre pour venir en aide aux neuf familles sinistrées. Trouver un logement pour 26 personnes n'était pas chose aisée en ce week-end de Pâques. Voisins et parents se proposèrent pour les héberger jusqu'au mardi matin. Là la chaîne de solidarité entre les différents organismes officiels a joué à plein. Dès le mercredi quatre familles furent relogées dans la cité de la Rauze que vient de construire l'OPAC. Le lendemain ce fut le tour des cinq autres familles.

Pour les familles les plus démunies (deux ou trois avaient tout perdu) le Bureau d'Aide Sociale a offert des matelas, couvertures et draps de lits. Une personne, à laquelle on avait volé son portefeuille sur place, a reçu de la part du service des oeuvres de la ville un premier secours financier.

Il convient de louer dans cette pénible affaire la parfaite coordination entre la ville, l'OPAC, le BAS et les services techniques qui ont permis de régler les problèmes les plus urgents, avec le maximum d'efficacité.

AIDE LOCATIVE

La Municipalité s'est trouvée confrontée au problème suivant :

- d'une part, son désir d'aider au développement de la vie associative
- d'autre part, le manque de moyens (locaux notamment)

Il fallait trouver une solution... Celle-ci consistera en une aide financière de la Ville accordée aux associations pour leur per-

mettre de louer des locaux correspondant à leurs besoins, puisque le patrimoine communal ne permet pas de satisfaire les demandes. Cette aide locative attribuée pour un an sera la suivante, selon le type de local recherché :

Type F1 - F2 : 2.000 F/an/association

Type F3 : 2.500 F/an/association
Type F4 - F5 : 3.000 F/an/association

La Municipalité entend aider ainsi une centaine d'associations qui ont déposé un dossier complet en 1978 et, à cet effet, une somme de 300.000 F a été inscrite au B.P. 79.

En ce qui concerne les associations qui font une demande d'utilisation de local à titre temporaire, la Municipalité doit résoudre le problème en utilisant au maximum les locaux existants (en fonction du calendrier des associations un même local peut être utilisé par plusieurs, le même jour) et en ayant une politique d'accroissement de son patrimoine (ex. futures maisons pour tous).

Un tarif préférentiel de location de ces locaux pourrait être envisagé pour certaines associations (selon leur caractère, le but poursuivi) et même, pour quelques unes, la gratuité pourrait être accordée (ressources particulièrement modestes ou inexistantes, prise en compte de l'utilité de l'association, etc...)

Ces décisions, bien sûr, seront prises après un examen attentif des dossiers par la Commission des Bâtiments Communaux.



route de Lodève
34990 juvignac
Tél : 75.29.29
Télex : 480389

**TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
VOIRIE**



**SOCIETE CHIMIQUE
DE LA ROUTE**

**TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES
LIANTS & PRODUITS SPECIAUX
TAPIPRENE - TAPISABLE
V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS**

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002
3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

PLAC-SUD

marquage
et signalisation

avenue calmette
34 Fabrègues
Tél : 55-11-66

**Les Frères
RUNEL**

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER



rogier

**TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD**

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP



**LES GRANDS
PORTS DE FRANCE
réalisent**

à montpellier
dans le quartier nord
à proximité
des facultés
et du futur C.H.U.
sortie ville/ route de mende

**le parc
de
l'Académie**

**petits immeubles
de trois étages
situés dans
un magnifique
domaine d'un
hectare et demi**

**studios - 2 Pièces
avec loggias
orientés plein sud.**

renseignements et ventes

copra le triangle / allée jules milhau
34000 montpellier
tél. (67) 58.52.58

HOPITAL LAPEYRONIE : les premiers travaux sont engagés

Les premiers travaux du nouvel hôpital LAPEYRONIE sont commencés route de Ganges. Ils dureront un peu plus de trois ans. Montpellier disposera alors d'un complexe moderne de 805 lits. Cet hôpital comportera 15 services de disciplines chirurgicales à orientation traumatologique et de disciplines médicales.

Le coût de cette opération avoisinera les 210 millions de francs. Quarante marchés ont déjà été signés, treize étant, pour des raisons diverses, différés.

L'hôpital Lapeyronie s'élèvera sur un terrain de 15 hectares. Aucun bâtiment ne dépassera cinq étages. La surface au sol bâtie de l'ensemble occupera 72.000 mètres carrés. Ce nouvel établissement mettra Montpellier à la pointe du progrès en matière hospitalière.

Ce projet ne date pas d'hier. On en parle en effet depuis une quinzaine d'années. Remaniées, différées, les différentes études devaient toutes être abandonnées. La dernière, celle qui devait aboutir au lancement des travaux, a été entreprise il y a quatre ans seulement.

Il devenait urgent de désengorger certains services du Centre Hospitalier Régional. Il était temps de centraliser certaines disciplines jusqu'ici dispersées dans différents établissements. Il fallait d'autre part doter Montpellier d'un hôpital moderne. C'est la tâche qui a été confiée aux architectes MM. Philippe et Viala.

L'originalité de ce nouvel hôpital c'est d'être centré autour d'un plateau technique commun à tous les services. Sur plusieurs niveaux celui-ci comprendra des salles de consultation, des blocs opératoires, des salles de radiologie communs à tous les services.

Il sera par ailleurs doté de plusieurs options technologiques avancées. Le transport de produits de l'économat, le transport du linge se feront par chariots programmés se déplaçant seuls. L'envoi de médicaments dans tout l'hôpital se fera par pneumatiques. Les appels des malades seront regroupés sur un central unique. Le chauffage comblera le solaire, la récupération de chaleur au moyen de pompes et peut-être la géothermie puisqu'on a découvert de l'eau chaude sous le terrain où s'élèvera le futur hôpital.

Cette importante réalisation est financée à 40 % par l'Etat, 30 % par des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation et 30 % par un prêt sans intérêt de la Sécurité Sociale.

Pour la mener à bien on a fait appel à un bureau d'études techniques le centre de Recherches et d'Etudes Spécialisées (CRES) et à un pilote d'opération qui coordonne l'ensemble des travaux. Cette mission a été confiée au bureau COPIBAT.

Enfin, pour ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage, une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation a été déléguée.

Pendant plus de trois ans cette vaste entreprise constituera le chantier le plus important de la région. Nécessitant l'intervention de nombreux corps d'état du bâtiment, la construction de l'hôpital Lapeyronie occupera environ 200 personnes pendant toute la durée des travaux.

Chaque fois que cela a été possible on a fait appel à des entreprises de la région. Malheureusement cela n'a pas été possi-

ble dans certains cas (en particulier le gros oeuvre) les établissements régionaux n'étant soit pas assez puissants pour passer de tels marchés, soit pas suffisamment compétitifs.

805 lits

Les 805 lits de l'hôpital Lapeyronie n'augmentent pas la capacité totale d'accueil du Centre Hospitalier Régional, qui restera de 4200. Ils permettront par contre de décongestionner Saint Charles et Saint Eloi, ces deux hôpitaux étant déchargés de certains services. Ils permettront également de mener à bien une politique "d'humanisation" des établissements hospitaliers dont on a tant parlé mais pour laquelle peu de villes ont jusqu'ici pris des initiatives.

| Désignation des Services | Nombre de lits | |
|---|----------------|-------|
| | Transférés | Créés |
| Maladies Métaboliques et Endocriniennes | 68 | 22 |
| Néphrologie | — | 45 |
| Maladies du sang | 25 | 35 |
| Médecine interne (D) | 45 | — |
| Policlinique | — | 15 |
| Rhumatologie | 90 | — |
| Réadaptation fonctionnelle | — | 30 |
| Urologie | 90 | — |
| Brûlés | 5 | 5 |
| Traumatologie-orthopédie | 92 | 58 |
| Chirurgie Générale (B et D) | 90 | — |
| Neurochirurgie B | 30 | 30 |
| Urgences | — | 10 |
| Réanimation B | 10 | 10 |
| TOTAL | 545 | 260 |
| Capacité totale Hôpital LAPEYRONIE : | 805. | |



CITRAL

858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques
178

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
RAVALEMENT
VITRERIE

A. ESTEPA

« Les Grillons »
No 15
Route de Lavérune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21



Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80

Tél : 42-52-11

ANCONETTI

Salle de bain
Cuisine
Chauffage

Exposition : Z.I. la Lauze
Route de Sete
St-Jean de Vedas 166

SALAISSONS
S.N.C.

**Henri Farret
et Fils**

MONTPELLIER

11, rue Saunerie - 92-13-61
Place Jean-Jaurès - 66-02-03
Place Laissac
Dépôt : 92-09-32
Domicile : 63-02-59 ou 58-46-01

Centre Commercial

Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

SPORTS

Montpellier - La Paillade : après la déception, l'espoir...



Caprice du calendrier : deux jours après la défaite contre Auxerre, le président Nicollin reçoit des mains de Georges Frèche le trophée récompensant le meilleur club français du mois. La Paillade l'avait obtenu grâce à ces excellents résultats... en coupe.

Mardi 17 mai à 22 h 30. Dans les vestiaires de Montpellier La Paillade SC c'est la déception. La grande déception après la défaite devant Auxerre. La fin d'une belle aventure en Coupe de France. Jeudi 19 mai à 18 h 30 à l'atrium de la mairie : joueurs, entraîneur, dirigeants et supporters ont le sourire : leur équipe vient recevoir le trophée Mercier récompensant le meilleur club de football français du mois de mars.

A 48 heures d'intervalle la Coupe de France aura causé aux Pailladins la plus grande déception et la plus grande joie de leur saison. Décidément cette épreuve capable de créer les meilleures surprises ne ressemblera jamais aux autres. Donnés archi-battus devant Lyon ; les Pailladins l'avaient emporté haut la main. Archi-favoris face à Auxerre ils sont tombés sans même pouvoir invo-

quer le mauvais sort. C'est comme on dit la dure loi du sport. Membre du jury de journalistes qui chaque mois récompense le meilleur club français, Max Urbini a su redonner espoir aux hommes de Ouattara. "A Montpellier dit-il l'inraisemblable s'est produit contre Auxerre. Un off day total comme disent les Anglais. Mais il ne faut pas oublier que malgré cette défaite, cet accident, La Paillade est en train de réaliser quelque chose d'exceptionnel. Avec l'appui inconditionnel de la municipalité. Avec tous les journalistes je souhaite, ajoute-t-il, que votre club monte en première division. Avec les solides structures dont il dispose il ne peut que réussir." Paroles qui touchèrent particulièrement le président Nicollin. Celui-ci devait à son tour remercier le conseil municipal pour le soutien qu'il apporte au club. "Sans vous dit-il aux élus, le football n'aurait pu renaitre à Montpellier. Lorsque je vous ai annoncé, Monsieur le maire, notre intention de créer une équipe professionnelle vous avez immédiatement donné votre accord. Depuis votre appui ne s'est jamais démenti. Vous avez pris un pari et vous êtes en train de gagner. Car je suis sûr, concluait-il, que nos joueurs vont avoir une saine réaction. Ils ne décevront pas." Georges Frèche, maire de Montpellier devait englober dans les mêmes éloges joueurs, entraîneurs et dirigeants. "La Paillade dit-il a redonné un grand club à notre ville. Vous ne comptez que des supporters. Vos bases sont saines et vous irez loin. Je tiens surtout à vous remercier d'avoir redonné à des milliers de personnes le goût d'une saine distraction... Votre action est un bel exemple pour tous ceux qui pratiquent le sport chaque dimanche à Montpellier. Vous êtes au sommet d'une pyramide dont la base, constituée par les jeunes ne peut pas profiter de vos efforts."



Très ému, Ouattara, le capitaine, vient d'être fait citoyen d'honneur de la ville.



Le président Nicollin : "Nos joueurs vont avoir une saine réaction."

LES TERRASSES DU PEYROU

Avenue de la Liberté (près Super M)

Du 2 au 6 pièces

PRETS DU CREDIT FONCIER
Apport personnel limité à 10 %

LIVRAISON IMMEDIATE

Renseignements et vente sur place
Avenue de Mr Teste, Bât 2 Rez de Chaussée
Tous les après-midi de 14 h 30 à 19 h 30 sauf
Jeudi et Dimanche. Samedi de 10 à 12 h et
de 14 h 30 à 19 h 30.

Tél. 75.46.37

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57



MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67



entreprise de constructions Industrielles et de batiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-LE-LEZ-Tél. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES



Construite Brique par brique
quel que soit votre problème
consultez-nous...!

garantie de remboursement et de livraison
MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37
23, Av St. Lazare

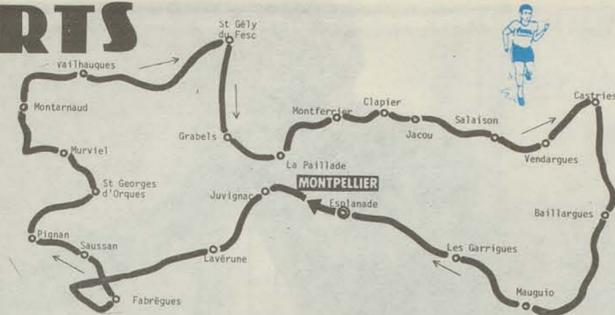
Je désire recevoir une documentation gratuite

Nom _____ Prenom _____

Adresse _____

Tel _____ Terrain : oui / non _____

SPORTS



LE DIMANCHE 20 MAI

2ème Tour du Languedoc de marche libre

Le second Tour du Languedoc de marche libre aura lieu le 20 mai prochain. Perturbée l'an dernier par le mauvais temps, cette épreuve organisée par la FIMA (Formation Individuelle de Marche et d'Athlétisme) devrait connaître un grand succès. Président de la FIMA M. Fabre attend au moins 200 participants. De nombreuses candidatures lui sont déjà parvenues de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et de toute la France. Les amateurs de marche libre sont de plus en plus nombreux. Chaque année l'épreuve des 100 km de Millau regroupe quelques 1 200 concurrents. « Il n'y a aucune raison dit le président Fabre que le Tour du Languedoc ne connaisse pas le même succès. Notre club est jeune (il a été fondé en 1977 pour mettre en place le premier Grand Prix de la ville) notre épreuve n'est pas encore suffisamment connue. Mais tous les atouts sont réunis pour en faire une grande classique internationale ». Incontestablement le tracé du parcours est de qualité. Partis de l'Esplanade, les concurrents prendront la route de Juvignac, Lavérune, Fabrègues, Saussan, Pignan, St-Georges d'Orques, Murviel, Montarnaud, Valhauques, St Gély du Fesc, Grabels, La Paillade, Montferrier, Clapier, Jacou, Salaison, Vendargues, Castries, Baillargues, Mauguio, Les Garrigues et arriveront sur l'Esplanade. Un parcours varié à travers garrigue et vignoble, un parcours sélectif (la côte de Murviel) risque de faire des dégâts) enfin et surtout un itinéraire qui, comme on vient de le voir, traverse un grand nombre de villages de l'arrière-pays montpelliérain. « Il faut, dit M. Fabre, sortir du carcan des stades. De telles épreuves permettent non seulement de pratiquer le sport

en pleine nature, mais elles donnent aussi une certaine animation dans les villages. Nous voulons que le Tour du Languedoc soit une fête pour tous. » C'est ainsi que pour permettre aux spectateurs d'attendre agréablement l'arrivée des concurrents une aubade sera donnée sur l'Esplanade par divers groupes folkloriques et la fanfare des Bérêts Rouges. Un podium sera placé près de l'arrivée et un animateur professionnel sera chargé de coordonner le spectacle. L'accueil des participants aura lieu dès le samedi 19 mai. Le dimanche le départ sera donné à 7 h 30. Les premiers arriveront vers 15 heures. Les plus modestes mettront eux... 22 heures pour boucler le parcours. Vingt-deux heures d'efforts et de souffrances. Vingt-deux heures pour simplement se prouver qu'on est capable de faire 100 km à la marche. Des illuminés ? Non. Mais des sportifs comme on en voit de moins en moins sur les stades. Des hommes qui aiment l'effort... et qui veulent se prouver qu'il peuvent toujours repousser les limites de leurs forces. Et pas question à l'arrivée de disputer un prix ou une prime quelconque. Ces « fanas » de la marche ne reçoivent pas d'argent. Ils paient même ou participent ! Une somme modeste certes, mais ils paient leur droit d'inscription. On comprend mieux dès lors M. Fabre lorsqu'il déclare : « Les marcheurs sont les seuls vrais sportifs ».

L'organisation

Des postes de ravitaillement sont prévus pour les coureurs dans chaque village. A La Paillade, les accompagnateurs, suiveurs, parents, dirigeants, etc... pourront se restaurer. Chaque concurrent bénéficiera de soins avant et après l'épreuve au PC de la salle AGEM sur l'Esplanade. Pendant la course la sécurité sera assurée par des postes de secours de la Croix Rouge (un tous les 25 km) avec ambulance. Un motard effectuera la liaison entre les postes. De l'hébergement du samedi soir à l'arrivée du dimanche après-midi, tout a été prévu pour que ce second Tour du Languedoc se déroule dans les meilleures conditions. « L'organisation que nous avons mise en place dit M. Fabre équivaut à celle d'une étape du Tour de France cycliste. Les organisateurs tiennent à remercier la municipalité de Montpellier pour l'aide qu'elle leur a apportée. C'est elle qui a fourni les salles (en particulier la Maison pour Tous de La Paillade et le gymnase des Abattoirs où les participants pourront se doucher). C'est elle qui nous prête les barrières pour le parcours en ville. Elle s'est entièrement associée à notre initiative. Elle prouve ainsi qu'une politique piétonne ce n'est pas seulement interdire des rues à la circulation mais aussi favoriser un sport. M. Charles Claude, Conseiller Municipal est d'ailleurs Président d'Honneur de notre Club ».

UN BEL HOMMAGE DU JOURNAL L'EQUIPE

Montpellier sera ville étape du 7^e Tour de France moto le 23 mai prochain. En présentant notre cité le journal L'Equipe a rendu un bel hommage à la politique sportive de la municipalité.

Lorsqu'on parle de sport actuellement à Montpellier, on pense aussitôt à Montpellier LA PAILLADE S.C., ce club de Football qui il y a seulement quatre ans évoluait en Honneur et qui, cette saison, pour sa première année en seconde division tient les premiers rôles. Mais c'est là, l'arbre qui cache la forêt. En effet, en plus de la vingtaine d'équipes qui évoluent sous les couleurs de Montpellier La PAILLADE, la capitale du

Languedoc Méditerranéen compte une dizaine de formations qui pratiquent le Volley Ball dont plusieurs en Division Nationale (750 licenciés) ; 10 clubs de Tennis (1 000 licenciés) ; d'associations de Basket sur lesquelles deux jouent en Division Nationale (600 licenciés) ; 3 formations de Hand-ball (350 licenciés) ; 4 sociétés de Tir (700 licenciés) ; 4 clubs de Rugby (500 licenciés) auxquels il convient d'ajouter un nombre incalculable de sections boulistes ; un club de tambourin et au plan du sport motocycliste le Moto Club du Clapras que préside Monsieur le Docteur Christian Fourncade. Les efforts de la Municipalité, de son Maire Monsieur Georges

Frèche, de son Adjoint Délégué aux Sports M. P. Peraldi, et de son Office Municipal des Sports se sont axés sur l'équipement sportif des quartiers sans cependant perdre de vue la construction en cours du grand complexe sportif du Domaine de Grammont (20 hectares aménagés) et où sera créée une Ecole Municipale des Sports, courant 1979. Fréquemment ville étape du Tour de France Cycliste ainsi que du Tour de France Automobile, Montpellier se devait de donner satisfaction aux 250 licenciés du sport Motocycliste que compte la ville en recevant à son tour le Tour de France Motocycliste. La sportive Municipalité en a ainsi décidé...



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Toutes marques

-Pièces détachées—Electro-Ménager
-Sacs pour aspirateurs



Avenue du Mas d'Argelliers
(A côté du Géant Casino)

34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL

Hubert-Louis Pons

24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tél : 68-00-47

R.C. Montpellier 67-A-587



Charcuterie en gros

Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier 179



Maisons Balency

Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise OLIVE CONSTRUCTION

Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise GASTON OLIVE - MONTPELLIER

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Passé un terrain _____
Lieu de construction envisagé _____

BEAUX-ARTS : pas seulement une école.

Nombreux sont les Montpelliérains qui connaissent l'emplacement de l'Ecole pour avoir vu aux fenêtres une banderole signalant sa misère lors de la grève des élèves de 1976.

Elément du programme culturel municipal, la remise en route de l'Ecole (et notamment l'application de la Réforme) est devenue une réalité. Tout d'abord il a fallu assurer un minimum d'investissements décents permettant un fonctionnement "normal" quoique dans des conditions encore difficiles. Mais l'argent ne fait pas tout, et le plus important réside dans la volonté de faire en sorte que l'Ecole retrouve confiance en elle-même. Ceci passe principalement par la mise en place — avec l'agrément du Ministère des Affaires Culturelles — du Département ART. Nous sommes déjà bien avancés, puisque deux postes d'enseignants indispensables viennent d'être pourvus par concours, que deux autres postes vont être créés en 1979 et que cette même année verra se dérouler un certain nombre de concours visant à limiter au strict minimum les postes d'auxiliaires. Dans le même temps, un premier effort sera fait au niveau des locaux. L'année 1978 a été marquée par une structuration des relations, soit internes à l'Ecole, soit entre l'Ecole et l'extérieur. A cette fin, le Conseil Municipal a créé un Conseil Pédagogique et un Conseil de Gestion. Cette simple mesure de bon sens

associant étroitement élèves et professeurs à la marche de l'Ecole a permis de mettre fin au règlement intérieur qui datait... de 1882.

Mais aujourd'hui, une école de ce type ne peut se replier sur elle-même. Témoin de l'évolution culturelle de notre époque, elle se doit d'être le creuset où l'imagination avec les dures réalités quotidiennes. A ce titre, l'Ecole doit s'éclater. En s'ouvrant tout d'abord, afin que chacun soit mieux informé de ce qu'elle est et comprenne mieux sa vocation. L'Ecole n'a pas que des élèves permanents, il faut développer les cours du soir et du mercredi.

A terme, l'Ecole doit tout naturellement sortir de ses murs pour intervenir dans les quartiers, dans les écoles primaires et secondaires, vers les comités d'entreprises. Décrire les choses ainsi permet de simplifier considérablement les obstacles. Il est bien évident que tout ceci n'aura pas lieu demain matin. Cependant depuis un an, une tendance se dessine qui ne peut que s'amplifier : l'Ecole apparaît dans la vie publique.

Quelques jalons : l'affiche des programmes de la Paillade (fêtes et spectacles) ainsi que la nouvelle affiche du Théâtre Municipal furent créées à l'Ecole ; une fresque est en cours de réalisation dans un service de l'Hôpital Saint-Eloi ; un projet de relation peinture-théâtre est en train de naître à la faculté des Lettres ; la Commission Cadre de Vie a sollicité l'Ecole des Beaux-Arts pour que celle-ci soit un acteur des futurs centres de loisirs...

Et puis, au-delà de toutes les critiques, au-delà de toute autosatisfaction, les résultats obtenus par les élèves aux concours de fin d'études en juin 78 parlent d'eux-mêmes, dans la foulée de la dynamique recréée dans l'Ecole au printemps 1977 par une volonté politique claire. Ce sont les meilleurs résultats enregistrés depuis 18 ans... coïncidence ?

Liam FAUCHARD
Conseiller Délégué
à l'Ecole des Beaux-Arts.



Monsieur VERMEILLE professeur de gravure.



Une élève au travail sur la pierre lithographique (atelier de gravure).

Concours d'entrée

Un concours d'entrée à l'école des Beaux Arts de Montpellier aura lieu dans la semaine du 11 au 14 juin. Les inscriptions seront prises à partir du 14 mai au secrétariat de l'école. Les études s'étendent sur deux cycles. Le premier d'une durée de deux ans, probatoire et post probatoire. Le second dure trois ans. Ces études préparent au diplôme national des Beaux Arts. Pour tous renseignements s'adresser : 2, descente en Barrat - Tél. : 66.06.54.

JUSQU'AU 20 MAI AU CARRE DU ROI

Du 25 avril au 20 mai le TOM présente à la Salle du Carré du Roi « Vendredi Jour de Liberté », pièce d'Hugo Claus, mise en scène par Michel Touraille. L'histoire se déroule en Flandre. Elle débute au moment où Georges sort de prison où il purgeait une peine pour inceste. Il retrouve maison et jardin et sa femme qui vit avec Eric, le copain joueur du Zanzi Bar. Christine, fille de Jeanne et de Georges, apparaît comme dans la reconstitution d'un rêve, LE REVE de la séduction et l'acte sexuel.

Au creux du travail de Claus et de Michel Touraille, il y a ce chant d'amour très pur et très physique de la chair pour le fruit de sa chair. Le mythe et les interdits tremblent dans l'arrière-pays de « Vendredi ». Il y a un homme hanté par la prison, il y a le monde du travail rude, il y a un univers théâtral

Les acteurs :
Claude Cendras (Jeanne Vermeersch, 38 ans, ancienne coiffeuse, ouvrière à la Filatex)
Marie-Laure Dubois (Christiane Vermeersch, 19 ans, sans profession)
Serge Djenderedjan (Eric, 30 ans, ancien représentant TV, magasinier aux textiles du Nord)
Michel Touraille (Georges Vermeersch, 41 ans, ancien ouvrier de chez Honey Well, présentement taulard libéré sous caution).

Les décors sont de Marc Deluz, la bande son de Jean-Louis Sitjar, éclairage et régie : Joël. Adaptation française de Jean Sigrid.

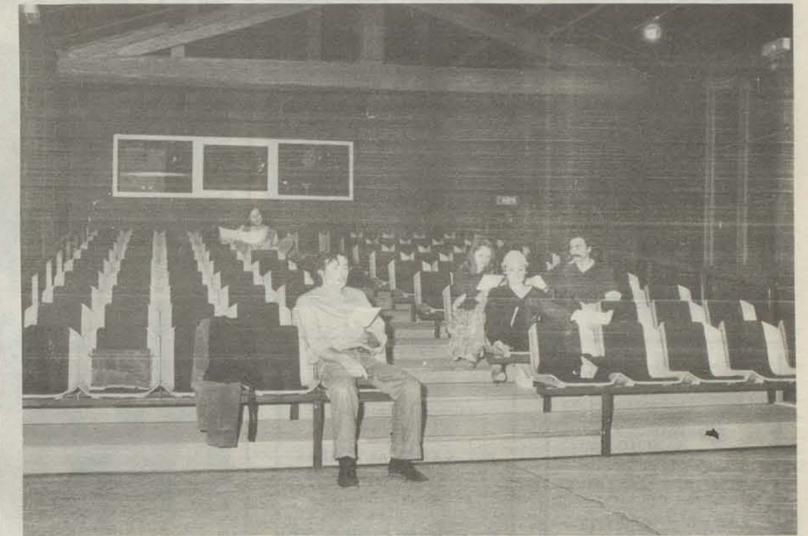
qui est d'abord un langage théâtral. Et une authentique recherche dramaturgique qui, par le jeu des formes, interroge le réel : le temps et ces femmes, qui sont tremblement du temps et qui constituent cette réalité toujours fuyante.

Le spectacle doit impliquer chaque spectateur intimement mais sans sollicitation précise, sans truc de halage. Au TOM, les spectateurs sont assis sur des gradins de chaque côté de l'aire de jeu et du dispositif scénique. De la part des acteurs, une vraie présence orageuse, mais un jeu retenu, toujours en rupture et calme, amusant aussi comme sont amusantes certaines clowneries de nos intimités. Et puis la pièce de Claus est drôle. L'audace de certaines scènes dit simplement que le théâtre est un art dangereux pour qui regarde afin de reconnaître ses rêves et s'en troubler ou pour prêter assistance...

Un grand soin est apporté à la réalisation de la bande son. Ce qui sort des baffles appartient aux autres, c'est du déchet des autres qui traîne dans sa tête à lui, Georges. Créée à Bruxelles, au TNB, la pièce de Claus n'a pas encore été jouée en France.

Les représentations ont lieu salle du Carré du Roi tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis à 21 h, les dimanches à 17 h ; du 25 avril au 20 mai. Location par téléphone au 66.10.48. Pour tout renseignement s'adresser au TOM. Des permanences administratives ont lieu tous les jours de 17 à 19 h, sauf le lundi. Pour toutes formes d'animation s'adresser à Jenny Szabo. TEL : 63.21.31.

« Vendredi Jour de Liberté » par le Théâtre Quotidien de Montpellier



A l'heure de l'étude de texte...

11ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ÉCOLOGIE ET L'ENVIRONNEMENT DE MONTPELLIER

Montpellier connaît, du 19 avril au 2 mai, l'effervescence populaire d'un Festival qui, comme ceux des autres villes voisines (Aix-en-Provence, Arles, Avignon, Nîmes), nous redonnera le goût de l'événement. Issu de la tradition séculaire de la Foire qui regroupait sur les villes les marchands, les forains, les saltimbanques, les comédiens... le Festival redonne à la Ville ce que les foires commerciales d'aujourd'hui ont perdu : la dimension artistique et culturelle.

Le Festival International du Film sur l'Écologie et l'Environnement s'adresse à tous les montpelliérains, par ce moyen d'expression et de communication qu'est le cinéma. Le contenu idéologique qui est le sien le rend spécifique. Mais, il s'ouvre à tous ceux qui aiment le cinéma et s'intéressent aux problèmes de l'écologie, car ils concernent tout le monde, même ceux qui s'en défendent !
Georges FRECHE, Maire de

Montpellier, conscient de l'apport bénéfique — aussi bien culturel que matériel — que représente le Festival pour les montpelliérains, a pris l'initiative de lui attribuer une subvention de 120 000 F, afin de lui donner des moyens dignes de Montpellier.

En plus de son contenu cinématographique (50 films seront présentés), le Festival, en drainant du monde sur Montpellier, contribuera à l'activité des commerces, des restaurants, des hôtels et des salles de cinéma.

Aucun grand festival n'échappe à cet aspect concret. Trop souvent, on ne pense le développement d'une ville qu'en termes économiques, en omettant qu'il doit être réparti harmonieusement entre les nécessités sociales d'une part, et les besoins culturels d'autre part : les uns et les autres étant rigoureusement liés. Les projections ont commencé le vendredi 20 avril dans les salles de cinéma suivantes : le

Capitole ; le Club, le Gaumont, le K7, le Palace, le Royal, ainsi qu'à la Faculté des Lettres, (Amphi A) et à la salle Frédéric Mistral ; et se termineront le 1^{er} Mai.

De nombreuses personnalités du Cinéma et de la Politique participent aux débats et conférences de Presse prévus dans le cadre de la manifestation.

Le programme et le calendrier détaillés du Festival sont disponibles dans tous ces lieux. Dorénavant, comme de nombreuses villes, la vie de Montpellier passera chaque année par le rythme de son Festival. Un départ est pris, à nous tous d'y participer, car l'essentiel est qu'il se passe quelque chose.

Organisation du Festival :
Gilles de Mari,
Thierry Lenouvel
René Picard
Cinéma « LE CLUB »
5, avenue du Docteur Pezet
34100 - Montpellier
Tél. (67) 63.35.00



MONTPELLIER THEATRE MUNICIPAL

PROGRAMME DE MAI

— Mercredi 2 mai (21 h) :
Louise. Roman musical, livret et musique de Gustave Charpentier. Direction musicale : Yvon Leenart. Mise en scène : José Beckmans. Avec Marion Sylvestre, Denise Scharley, Janine Gras, Marie Berthola, Jacqueline Goizet, Fany Piel, Nadège Anjot, Georges Liccioni, Jules Bastin, André Abelio, Michel Lecocq, Georges Borrot, Pierre Van Franche. Avec la participation des Cœurs de l'Opéra de Marseille.

Jeudi 3 mai (21 h)
Ensemble vocal universitaire
— Mardi 8 mai (21 h) :
Dong-Suk Kang. Récital de violon. Schubert, Grieg, Prokofiev, Bloch, Wieniawski.

— Jeudi 10 mai (21 h)
Bianca Berini. Avec l'Orchestre du Théâtre d'Avignon

— Lundi 14 mai (21 h)
Jazz : Buddy Tate and his celebrity club orchestra

— Mercredi 15 mai (21 h)
Le banquet de Platon (Ecole Jean Moulin de Béziers).
Entrée gratuite.

— Vendredi 4 mai (21 h) :
Lluís LLACH. Chanteur catalan.

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE CGH & SERVICES

Vente-Réparation Location de Pompes
Installation de Pompes Immergées

FLYGT-SERVICE

Siege Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92.45.93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

EQUIPEMENT HOTELIER DU LITTORAL

Ets CLAVEL A.

Fournitures générales pour hôtels, Bars, Restaurants, Collectivités
Concessionn. Machines à Café « UNIC »
Autoroute de Carnon Boirargues Lattes 34970
Tél. (67) 92.09.15 - 92.28.93

LES VOLKSWAGEN
Modèles 1979
au prix du Printemps 1978
Golf Spéciale 24 980 Frs
jusqu'au 1 / 1 / 1979

VOLKSWAGEN GOLF. ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.

pas d'augmentation de prix pour les modèles 1979 Volkswagen et Audi



GARAGE MAS S.A
91, Route de Toulouse
Croix d'argent
MONTPELLIER
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC AUTOMOBILE S.A
1550, Av. de la Justice de Castelnaud
MONTPELLIER
Tél : 79.51.01 - 79.52.78



SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers
Terrassements
Assainissements

Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11

Vivre heureux dans du bois massif!...

GROUPE



5 COLLECTIONS DE MEUBLES en Orme / Sapin / Iroko

EN EXCLUSIVITE CHEZ :

meubles Renvier

2 MAGASINS LE TRIANGLE 24, Av. Pont JUVENAL MONTPELLIER

MATERIEL POUR PARCS ET JARDINS MOTOCULTEURS TRONCONNEUSES DEBRUSSAILLEUSES TONDEUSES A GAZON MOTO-POMPES SERVICE APRES-VENTE

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric Peisson MONTPELLIER Tél. 58.73.05

MIDIPLIX

11 ter, rue Pierre - Fermaud

Usinage et Chaudronnerie de feuilles plastiques

PVC • ABC • ALTUGLAS PERSPEX Polycarbonate

DE LA PIECE UNITAIRE AUX PIECES DE SERIE une équipe est à votre service

Téléph. : (67) 58.68.31 MONTPELLIER 34100



CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION

12 Bis, Rue Delmas-MONTPELLIER Tél. 92.29.46

Installateur ChaineGaz Conseillé et agréé par GAZ de FRANCE Crédit FIMODI de 1 à 7 ans



ENTREPRISE LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS BÉTON ARMÉ

11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL 34 - MONTPELLIER Tél. : (67) 92.62.38

Pompe à Chaleur Chauffage solaire Contrats entretien Dépannages rapides Véhicules d'intervention guidés par radio-téléphone

Eau Gaz Chauffage Climatisation Plomberie

Entreprise B. Bruno Siège et Bureau : 1247, avenue de la Pompiègnane 34000 Montpellier Tél : 72-18-48

E. M. C. O.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

RECUPERATION VIEUX PAPIERS et CARTONS

Z.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER Tél. 58.10.28

Entreprise

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry - Croix d'Argent 34000 MONTPELLIER

ENSEMBLE VOCAL UNIVERSITAIRE

Le chant choral en pays des troubadours



Lorsque se crée au XIII^e siècle et quarante ans avant la SORBONNE l'Université de MONTPELLIER, la terre d'OC toute entière raisonne des chants et de la poésie des troubadours que fera bientôt taire la conquête française. Mais si la forme a changé, l'engouement pour le chant est resté vif en ce pays et le dynamisme des chorales ainsi que l'intérêt porté au « bel canto » dans les villes occitanes en témoignent.

Parmi les ensembles polyphoniques que compte notre Ville, l'ENSEMBLE VOCAL UNIVERSITAIRE a connu depuis sa création pourtant récente, une audience sans cesse croissante. Son dernier concert à Notre-Dame des Tables en atteste.

Fondé en 1973 par son chef actuel, Jean GOUZES, cet ensemble était destiné à doter l'Université de MONTPELLIER d'un chœur apte à aborder l'ensemble du répertoire vocal mais aussi à faire vivre et partager la musique à un nombre plus important d'exécutants et de jeunes. Quant aux raisons qui ont fait le succès de ce chœur, elles nous paraissent être au nombre de trois : recherche de la qualité à tous les niveaux, richesse et ouverture du répertoire, large diffusion de la musique.

La recherche de la qualité, elle se manifeste dès le recrutement où certaines connaissances musicales de base sont exigées. Mais c'est surtout dans le travail que cette volonté s'exerce et particulièrement dans le travail vocal. Sur les deux répétitions hebdomadaires qu'effectue l'ENSEMBLE VOCAL, une

bonne heure est consacrée à des exercices vocaux soigneusement étudiés. La richesse des voix est sans conteste l'aspect original de ce groupe vocal. Sur un autre plan, la collaboration avec des chefs prestigieux, Michel CORBOZ dans le cadre du festival de Villebielle en 1976 et d'une façon plus suivie avec Monsieur Henri BERT et les excellents musiciens de son conservatoire de TOULOUSE a certainement affiné les qualités musicales de cette formation. Mais il faut souligner aussi que cette recherche constante de la qualité se perçoit dans le choix fait au sujet des musiciens et artistes qui sont appelés à travailler avec ce chœur. Le concert qui sera donné le 3 mai prochain dans le cadre du théâtre de Montpellier avec au programme la Passion selon Saint Jean de BACH est très révélateur à cet égard.

L'orchestre de chambre de Paris et des solistes de réputation internationale participeront à cette manifestation. Cependant, avec l'arrivée à MONTPELLIER du Maître Louis BERTELON, il est permis de penser que, si celui-ci dispose des moyens de réaliser ses projets, les chorales de notre ville n'auront plus à aller chercher si loin les orchestres de qualité.

La richesse du répertoire de l'ENSEMBLE VOCAL UNIVERSITAIRE est certainement pour beaucoup dans l'audience qui est la sienne. S'il est ridicule de délaissier les grands maîtres du passé, BACH, MONTEVERDI ou MOZART qui peuvent encore tant nous apporter, il serait tout aussi absurde d'ignorer

comme le font malheureusement beaucoup de chorales, la musique de notre temps. D'HONNEGER à JOLIVET en passant par POULENC, CAPLET et DURUFLE, l'ENSEMBLE VOCAL a tenu à faire apprécier et partager au grand public cette musique vivante et actuelle sans pour cela délaissier celle des siècles antérieurs. Enfin, il importe de souligner la volonté des responsables de l'ENSEMBLE VOCAL d'élargir le champ des lieux de concerts. De MONTPELLIER à AVIGNON en passant par NIMES, TOULOUSE, SYLVANES, ce chœur a eu aussi l'occasion de se produire dans des lieux moins favorisés par les organisateurs de spectacles, POUSSAN, MILLAU, BAGNOLS-SUR-CEZE. Citons encore une brillante tournée en Italie en 1977.

Toutes ces raisons expliquent sans aucun doute la distinction dont cet ensemble bénéficie depuis 1977, l'agrément par le Ministère des Affaires Culturelles, seulement 23 chorales françaises ont cette distinction officielle.

Mais l'ENSEMBLE VOCAL n'entend pas s'arrêter sur ses succès passés. Des projets de collaboration avec le MADRIGAL de BARCELONE sont à l'étude ainsi que celui d'un voyage en Pologne. En cela l'ensemble vocal entend participer à la politique culturelle de notre ville et témoigner tant en LANGUEDOC qu'à l'extérieur de son dynamisme retrouvé. Pour réaliser ces projets des moyens sont bien entendu nécessaires. Des ouvertures ont été faites par la Municipalité l'an dernier, on veut espérer qu'elles seront confirmées dans les semaines et les mois qui viennent.

Il ne reste plus qu'à donner rendez-vous au public le jeudi 3 mai pour entendre l'ENSEMBLE VOCAL UNIVERSITAIRE placé sous la direction de son chef, Jean GOUZES, donner la Passion selon Saint Jean de BACH. Le projet d'une animation pour les scolaires et personnes du troisième âge le 2 mai est à l'étude.

MUSIQUES A MONTPELLIER

I — LE JAZZ

Depuis quelques années on assiste en France à un renouveau de l'art musical. Montpellier n'échappe pas au phénomène. Le conservatoire régional de musique et l'orchestre des cadets connaissent un succès grandissant.

Mais la musique c'est aussi celle qui naît dans la rue, celle qui descend dans la rue, celle qui est interprétée et souvent écrite par des gens de la région. Actuellement, il ne se passe pas une semaine sans que des musiciens ou des chanteurs Montpelliérains ne se produisent sur les scènes de notre ville ou des environs. Cet énorme effort de création, laissé la plupart du temps à l'initiative individuelle des artistes eux-mêmes (les structures sont en effet inexistantes) mérite une attention et un encouragement particuliers.

De la chanson occitane au jazz en passant par le folk, de la musique pop ou rock à la chanson française, du blues à la musique moderne, tous les genres sont représentés. Dernièrement, un studio d'enregistrement et une maison de production se sont installés dans notre ville. C'est significatif.

La notoriété de certains groupes comme Coïncidence dépasse largement le cadre régional. D'autres sont moins connus et moins bien structurés. Mais tous ont un point commun : ils rassemblent des amoureux de la musique qui ont tout sacrifié à leur passion et veulent en

vivre. Ils sont avant tout montpelliérains, d'origine ou d'adoption.

Il était intéressant de présenter ceux qui, chacun dans des genres différents, participent à l'animation de la région et à sa vie culturelle. Nous avons choisi de commencer par le jazz, les prochains numéros présenteront ce qui se fait en matière de chanson occitane et de rock. Bien entendu, cette présentation ne prétend pas être exhaustive. Certains groupes de jazz (en particulier Paysage de Fantaisie, Pic Saint Loup, Espace 5, etc...) ne sont pas ou plus structurés. Nous ne pouvons donc en parler. Sachons simplement qu'ils existent, comme existent des groupes qui se forment « sauvagement » au gré de quelques représentations.

Coïncidence



« Coïncidence » a été fondé au printemps 1974, à Montpellier, par les frères LLABADOR. Les premières apparitions du groupe sur scène remontent à 1975, à l'occasion de concerts en compagnie de Larry Coryell, Captain Beefheart, Henry Cow, Soft Machine, et de nombreux autres groupes anglo-saxons et français. Depuis, de nombreux concerts sur l'ensemble de la France et des tournées à l'étranger (Allemagne, Luxembourg, Suisse) ont permis à la musique de « Coïncidence » de dépasser largement le cadre régional. Mais c'est surtout à la suite de la parution de ses deux Albums, « Coïncidence » à la fin 77 et « Ciel et Terre » au début de cette année, tous deux enregistrés à Montpellier, distribués en France, au Canada, en Espagne, et exportés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, que la presse, la radio et même la télévision ont parlé du groupe et « Coïncidence » est une musique originale, composée et arrangée par les musiciens du groupe eux-mêmes. Il ne s'agit pas à proprement parler de Jazz, mais plutôt d'une musique progressive largement teintée de Jazz et de Jazz-Rock, ouverte à de très nombreuses influences qu'elle confronte à ses origines méditerranéennes. On qualifie souvent la musique de « Coïncidence » de Jazz-Rock du Sud. En concert, le groupe présente un spectacle instrumental qui crée, au gré des interprétations, une succession de climats vivants et variés. Les quatre musiciens confirmés qui composent le groupe sont Jean-Pierre LLABADOR, fondateur du groupe, aux guitares, Olivier CHABROL aux claviers et saxo, Joël ALLOUCHE à la batterie et Pierre PEYRAS à la basse. Plusieurs concerts de « Coïncidence » sont prévus dans la région d'ici l'été.

Contact : 40.16.32 et 55.96.33

Point d'orgue

Créé il y a trois ans, le groupe « Point d'Orgue » reproduit un Jazz classique, fortement influencé par Charlie Parker, John Coltrane ou Chick Corea notamment. La cohésion du groupe repose sur une maîtrise technique des instruments que chacun des musiciens a acquise de son côté. Michel MARRE, à la Trompette, a joué au sein de l'Intercommunal Free Dance Music Orchestra avec François Tusques et Carlos Andréou, ainsi qu'à la fanfare Bolchévique qu'il a contribué à fonder. Les accents du saxo de Jacques

AZEMA, pour leur part, évoquent souvent ceux de Coleman Hawkins ; Jean BARDE à la guitare, Jean AZEMA à la batterie, Daniel GROSARD à la basse (il a accompagné notamment Jacques Latfite, Bill Colmann et Benny Waters), et Michel LEGRIS au piano, qui a beaucoup apporté au groupe au niveau de la rythmique et des arrangements, constituent une base rythmique solide. « Point d'Orgue » s'attache à présenter des animations accessibles à des publics par forcément « branchés » sur le Jazz. L'aspect structuré et méthodique de sa musique, et l'étendue de son répertoire se prêtent à des concerts assez didactiques, susceptibles de donner à des néophytes une vue précise, mais la plus large possible, de quarante ans de Jazz traditionnel. Le groupe est visible sur scène partout où le Jazz s'exprime.

Contact : 72.32.62



Christian Lavigne Quartet

Le « Christian LAVIGNE QUARTET », formé à Montpellier pendant l'été 78, est composé de quatre musiciens passionnés de Jazz qui se sont rencontrés au cours de leurs tournées ou au hasard de leurs activités musicales et ont décidé de participer au renouveau musical languedocien en présentant au public la musique qu'ils aiment. Autour de Christian LAVIGNE, pianiste de formation classique, catalyseur du QUARTET, ayant déjà un long passé musical en compagnie de personnalités telles que Jacques Mahieux, Jeff Sicard, F. Méchali, Kent Carter, Noël Mc Ghie... se sont retrou-

vés : Jean-Marc PADOVANI (Sax), qui a fait partie de diverses formations nîmoises (Jazz-Club, Tentative, Dr. Tokapetti) et a évalué du Jazz traditionnel vers la musique du Quartet ; Michel BENITA (Contrebasse), qui, tout en accompagnant et enregistrant avec des chanteurs, a déjà assuré la rythmique de plusieurs formations de Jazz montpelliéraines ; et Alain COUFFIGNAL (Batterie), qui a animé des expériences de musique-danse et joué avec de nombreux musiciens. Sur scène, le « Christian LAVIGNE QUARTET » personnalise des thèmes connus (de Steve Swallow, Chick Corea ou Coltrane en particulier) et propose des compositions personnelles aux influences contemporaines et de sources variées (Miles Davis, Tyner, Jarrett, Dillard Brand, Rollins...). Le Quartet, qui s'est déjà produit sur le sud-est, participera aux divers festivals de la région, et, comme tout groupe professionnel, compte vivre de sa musique.

Contact : 41.28.65

Hot Cévennes



« Hot-Cévennes » est un groupe de Jazz jouant du « New Orleans ». Basé à Montpellier, il s'est créé au début de l'année 1978. Au départ, quelques amis désireux de faire revivre les sons de cuivres et de banjos, et puis l'orchestre s'est enrichi, expérimenté. Il comprend maintenant sept musiciens : Jean-Marie GONTHIER-MAURIN (basse à vent), Jean-Bernard DAVID (batterie), Bernard ANTERIEU et Bernard TAILLAND (Banjos), Manu CHEVALIER (Trompette), André « LA DAUBE » (trombone), Jean-Pierre « JIPE » (clarinette) et Jean-François BONNEL (Saxos). « Hot-Cévennes » a participé au cours de l'année 78 à de nombreuses fêtes de quartiers ou de villages, mais aussi à de nombreuses animations dans la rue, expérience très enrichissante. Au niveau du style, l'inspiration n'est pas limitée (le groupe joue des morceaux de Jelly Roll Morton, Louis Armstrong, King Oliver, Duke Ellington, Fats Waller...) mais « Hot-Cévennes » s'oriente de plus en plus vers des styles de musique où la part collective prend une importance prépondérante. Le groupe pourra être entendu en concert ou en animation sur la région dans les mois qui viennent.

Contact : 72.32.62

P. MOURET
le bon pain d'autrefois
5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67) 92.76.30

BAURES
Salle
EXPOSITION
21, Rte de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23

**CUISINES
BECHER
TECHNOIS**

Heures d'ouvertures: 9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

escassut rien au dessus

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre 6 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes:

- Etat civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Voirie (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements)
- Paie du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, trages, cartes d'électeurs)
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittances)

IBM Usine de Montpellier
La Pompiègnane

S.O.S. FEMMES BATTUES: Un premier bilan positif

Depuis le premier janvier dernier une cinquantaine de femmes en détresse ont été accueillies au centre SOS Femmes au foyer Laure Moulin. Quinze d'entre elles ont été hébergées avec leurs enfants dans les six pièces prêtées par la Municipalité. Ce premier bilan après trois mois de fonctionnement indique combien un tel centre était nécessaire, les femmes battues étant malheureusement plus nombreuses qu'on le croit dans notre ville.

« Celles qui demandent notre aide disent les membres du collectif SOS Femmes sont à bout, physiquement et nerveusement. Le centre est pour elles la dernière issue. » La plupart sont sans travail, sans formation, sans allocations, sans la sécurité sociale. Nombreuses sont celles qui ont quitté leur domicile en hâte. Parce que leur compagnon se faisait de plus en plus menaçant. Souvent elles ont tout laissé : leurs papiers d'identité, leur livret de famille.

« Mon mari boit a raconté Louisa à son arrivée. Il ne subvenait plus aux besoins de la famille. Même ma fille de 13 mois en souffrait. L'argent partait dans les sorties, les boissons, les femmes amies... Et moi je suis enceinte... J'arrive au terme de ma grossesse... Malgré mon état j'ai reçu coups et insultes injustifiées. »

Cas isolé ? Sûrement pas. Nombre de femmes connaissent cette détresse. Certaines osent le dire. Dans les milieux défavorisés on hésite moins à se confier à une amie, à une voisine. Par contre les lois du silence sont plus lourdes, plus pesantes dans les familles bourgeoises. La peur du qu'en dira-t-on, du scandale.

Certaines se contentent de téléphoner au centre, de demander conseil aux permanentes. Les autres osent franchir le pas et demandent à être hébergées au centre.

Jusqu'à présent celle qui fuyait le domicile conjugal ne savait où aller. Les services sociaux existants ne pouvaient que proposer le placement des enfants en foyer et pour la mère des bons pour être logée à l'hôtel. A Laure Moulin, dans l'appartement d'accueil (déjà trop exigu) chaque femme peut disposer d'une chambre. Et se sentir comprise.

« On n'héberge pas ici raconte l'une d'entre elles, des cas sociaux réduits à un dossier. Nous avons l'honneur, grâce à la directrice Mariette Vidal et toutes les femmes du collectif d'avoir droit à la dignité humaine et au respect. »

Et surtout, elles peuvent amener leurs enfants. A certains moments, il y en a eu 14 au Centre. Cela posait bien sûr des problèmes de place, mais la camaraderie et le dévouement des

responsables arrangent bien des choses.

Outre le logement, les femmes en détresse bénéficient de repas gratuits et de bons pour financer les transports, les médicaments et les nécessités immédiates. Tout ceci est subventionné par la municipalité. Les enfants sont inscrits dans les écoles du quartier et aux sorties des centres aérés. Généralement, les femmes surmontent rapidement l'état de crise dans lequel elles arrivent.

« Je suis certaine, raconte une mère chassée de chez elle avec ses deux enfants, que le fait que Mariette ait pris la décision de me tutoyer a été pour beaucoup dans la sécurité d'être sous un toit ami... Lorsqu'on a besoin d'un conseil, la façon dont on est écoutée nous pousse à la confiance. »

« Sans cette décripation, dit une autre, nous n'aurions pas envie de repartir de zéro, de nous battre pour exister. Nous rencontrons ici des femmes qui connaissent les mêmes problèmes que nous. Nous ne sommes plus seules et c'est essentiel. »

Hébergée pendant deux mois à SOS Femmes, R... 30 ans, mère d'un enfant de neuf ans, arrivée seule à Montpellier de Toulouse se souvient du jour où elle a frappé à la porte du centre.

« L'accueil a été simple, mais chaleureux. On m'a laissé le temps de parler quand j'en ai éprouvé le besoin. Ici on ne m'a pas questionné directement. Je ne l'aurais d'ailleurs pas supporté. Petit à petit, j'ai fait la connaissance des personnes du collectif. Des liens d'amitié se sont progressivement établis... »

Les vertus de la solidarité permettent à ces femmes de surmonter les moments les plus difficiles. Elles s'entraident pour garder les enfants, se chargent de l'entretien, effectuent le lavage et le repassage.

L'objectif du collectif est de leur permettre de quitter le centre le plus rapidement possible. Avec le maximum de chance de se réinsérer socialement. Cela nécessite de nombreuses démarches administratives, juridiques et médicales. Une très grande partie de l'activité de la permanente consiste à écouter, téléphoner, écrire, prendre con-

tact pour chaque femme avec les services sociaux, les offices d'H.L.M., le commissariat de police, les avocats, etc...

Et puis, il y a le travail de toutes celles qui dès le mois de mai 1978 ont fondé le collectif à Montpellier. Venant du Planning familial, du MLAC, du Groupe Femmes, du Parti Socialiste, ces bénévoles (une vingtaine) se dépensent sans compter.

Elles aident l'une à déménager, amènent l'autre en ville en voiture de nuit pour la conciliation, prennent les femmes en situation difficile dans leurs foyers en week-end, transportent les malades à l'hôpital...

Bien entendu, tout n'est pas parfait. Le personnel est encore insuffisant, les locaux trop exigus. Ceci devrait rapidement changer puisque la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale devrait agréer le centre sous peu. De son côté, la municipalité devrait offrir des locaux plus vastes.

Alors le foyer SOS Femmes prendra un nouvel élan. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont très encourageants. Il serait fort étonnant que le centre de Montpellier ne connaisse pas la réussite de ceux qui existent en France depuis plus longtemps.

GENEROSITE

A l'occasion de la Semaine Nationale de Lutte contre le Cancer, l'Association des Personnes du 3ème Age du Quartier des Abattoirs a organisé une kermesse d'une part et une quête parmi ses Membres qui ont produit respectivement 740 Francs et 300 Francs.

Ces collectes ont été remises au COMITE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DE L'HERAULT par Madame RAYNAL, Monsieur SERVOLLE, Membres de cette Association au titre de la lutte contre le Cancer et l'aide à la recherche.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude ainsi que celle des malades et des chercheurs pour ce geste de haute solidarité qui les honore.

LE COMITE DE L'HERAULT
DE LUTTE
CONTRE LE CANCER

LA RUE B. LECACHE INAUGUREE PAR GASTON MONNERVILLE



Reçu par Georges Frèche, le président Monnerville a été fait citoyen d'honneur de Montpellier.

Disparu en 1968 à l'âge de 73 ans, Bernard Lecache faisait partie de cette race d'hommes qui consacrent leur vie à défendre un idéal. Publiciste, ancien résistant, déporté, il mena une lutte incessante contre l'intolérance. Il fut le fondateur de la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme.

Montpellier est la première ville de France à lui avoir rendu un hommage public en donnant son nom à une rue. L'inauguration a eu lieu le 13 mars dernier. Ancien président du Sénat et camarade de lutte de Bernard Lecache, Gaston Monnerville avait tenu à participer à cette manifestation. Après avoir reçu des mains de Georges Frèche la médaille d'honneur de la ville, il était accueilli rue Bernard Lecache (elle relie l'avenue de la Liberté au Jardin des Poètes) par une délégation du conseil municipal, les sénateurs Allies et Périquier et par M. Badie, ancien ministre.

Après les allocutions du professeur Lévy, adjoint au Maire et de Mme Ferrandi, présidente de la LICA de l'Hérault, le président Monnerville devait prononcer un vibrant hommage à la mémoire de Bernard Lecache. « Grâce au libéralisme de la municipalité de Montpellier dit-il, nous honorons aujourd'hui la mémoire d'un homme dont toute la vie a été consacrée à la lutte pour la défense et le respect de la dignité humaine. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de souligner dès l'abord la noblesse du geste de la Ville de MONTPELLIER. Dans une période où tant de ténés, tant de pusillanimité parfois, caractérisent le comportement de trop de nos contemporains, votre Cité, la première en France, a pris l'initiative de donner le nom de

Bernard LECACHE à l'une de ses artères principales, et à procéder à son inauguration solennelle. Votre geste a précédé, en effet, celui de la Ville de PARIS qui, bientôt, procédera à son tour à une semblable cérémonie. Le Comité Central de la LICA, tous les membres et les amis de notre Association m'ont chargé de vous exprimer notre émotion et notre profonde gratitude. Le Président Monnerville rappelait alors quel fut le combat de Bernard Lecache.

« Pendant de longues années, dit-il, et jusqu'à son souffle ultime je l'ai vu, volontaire et résolu, mener un constant combat, dans la souffrance ou dans la joie dans une lutte sans merci, toujours inscrite dans la ligne de l'idéal humain qui l'avait marqué de son sceau... Esprit ouvert à toutes les misères humaines, il croyait en une communauté de destin entre les hommes de toutes origines. Et c'est à cette œuvre éminente qu'il voua ses efforts. Il mena ce combat, non pour lui-même, mais pour toutes les minorités persécutées, sacrifiées, pour tous ceux qui souffraient dans leur chair ou dans leur esprit. Combat pour la sauvegarde et la dignité de l'homme, et le droit de vivre pour tous... Quarante années de lutte au service de l'humain et d'un idéal mûrement réfléchi, tel est le viatique exemplaire que nous a laissé Bernard Lecache... Méditons sur un tel destin. A nous de montrer que nous sommes capables et dignes de continuer la tâche, de laisser intact, et même enrichi, le legs qu'il nous a transmis. »

Gaston Monnerville concluait par un éloge de la jeunesse « fraîcheur d'âme et passion

de liberté », et par une condamnation sans appel contre ceux qui pratiquent le racisme sous quelque forme que ce soit, et par un ultime et vibrant hommage à celui qu'il appelle son frère : Bernard Lecache.

Dans la soirée, Gaston Monnerville donnait une conférence salle des Foyers. En présence de nombreuses personnalités il devait avec une grande éloquence justifier la violence et les génocides actuels. Il démontrait que malgré la convention européenne, malgré la déclaration des droits de l'homme de 1948 et la loi du 1er juillet 1972 qui a mis en vigueur en France l'application de la convention internationale, la discrimination est toujours présente. Le combat contre la stupidité et la nocivité du racisme doit être poursuivi. Il faut faire du respect des droits et de la dignité de l'homme une discipline fondamentale de notre enseignement. C'est ainsi que se prépare la paix. La soirée se terminait par un débat entre Mme Ferrandi, MM. Monnerville et Périquier et divers intervenants. Gaston Monnerville indiquait que le rôle de la LICA n'est pas seulement de lutter contre l'antisémitisme mais contre toutes les formes de racisme.

Les remerciements de la LICA

A la suite de l'inauguration de la rue Bernard Lecache, la LICA a adressé la lettre suivante au Maire.

Monsieur le Maire,

Au nom de la LICA, je tiens à témoigner notre gratitude, notre reconnaissance et notre amitié au Conseil Municipal et à vous-mêmes, pour l'aide précieuse que vous nous avez prodiguée à l'occasion de la Journée du 13 mars 1979. Monsieur le Président MONNERVILLE a été particulièrement sensible au fait d'avoir été élevé au rang de CITOYEN D'HONNEUR de la ville de MONTPELLIER, et comme il l'a exprimé lui-même à la Mairie, c'est avec plaisir qu'il reviendra dans nos murs.

La venue du Président MONNERVILLE a été en grande partie motivée par l'inauguration de la rue, que le Conseil Municipal a bien voulu attribuer à BERNARD LECACHE, décision qui prend une dimension historique, dans la mesure où MONTPELLIER est la première ville de FRANCE à avoir perçu, d'une façon concrète, la mémoire du grand résistant et humaniste, fondateur du journal « LE DROIT DE VIVRE ». Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir exprimer notre gratitude à tout le personnel municipal qui a contribué, par son action, à la réussite de cette journée. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre profond respect.

P. la Présidente :
Le vice-président
BENASSAYA Maurice

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier - Domaine de Fontcaude
Juvignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

SOCEAQ

eau et assainissement

Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier-Téléphone : 92.12.86

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

TRIBUNE LIBRE

Les Caisses d'Épargne et le Personnel menacés

A l'appel des organisations syndicales de la profession, le personnel des Caisses d'Épargne de France a organisé les 4 et 5 avril derniers, 2 journées nationales d'action pour :

- la défense de l'épargne populaire,
- la défense de l'institution Caisse d'Épargne,
- la défense de 40 ans d'acquis sociaux remis en cause à travers le statut du personnel.

L'Épargne populaire connaît à l'heure actuelle des attaques sans précédent. Au moment où, dans la majorité des foyers, le besoin d'Épargne correspond à un désir de protection contre un avenir plus que jamais incertain, les Pouvoirs Publics :

- fixent un taux d'intérêt servi aux déposants qui ne couvre même pas le taux officiel de l'inflation,
- refusent d'augmenter le plafond des dépôts sur les livrets A,

- contribuent à la spoliation de l'Épargne populaire et à son détournement pour le plus grand profit des grands groupes industriels et financiers qui trouvent ainsi, au détriment de l'Épargne du plus grand nombre — DE VOTRE INTERET — une source quasi inépuisable d'argent frais au taux le plus bas du Marché.

La défense de l'Épargne Populaire

C'est-à-dire VOTRE DÉFENSE. Nous revendiquons l'augmentation du taux d'intérêt servi aux déposants et l'indexation de celui-ci sur le taux d'inflation afin de garantir, au minimum aux déposants des Caisses d'Épargne, qui d'une manière générale ne figurent pas parmi les couches les plus favorisées de la population, une juste rémunération des fruits de leur travail épargné.

La défense des Caisses d'Épargne

Les Pouvoirs Publics, soutenus par les Banquiers, ne se contentent pas de s'en prendre aux déposants à travers le taux d'intérêt.

Ils s'en prennent aussi à l'Institution. En effet, par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Caisses d'Épargne de France, organisme patronal régissant la profession, ils veulent imposer dans les Caisses d'Épargne des méthodes de vente, des con-

ceptions d'organisation et de fonctionnement qui n'ont plus rien à voir avec l'intérêt bien compris des déposants et la notion de service public à vocation sociale que nous désirons voir maintenue dans nos établissements.

La défense de 40 ans d'acquis sociaux dans la profession.

— Le personnel n'est pas oublié dans cette tentative de mise au pas de la profession. Ainsi, le Statut du Personnel qui régit depuis 40 ans les rapports entre les Conseils d'Administration et leurs employés, est également remis en cause. Ce statut jugé "trop protecteur" par le patronat des Caisses d'Épargne fixe nos garanties d'emploi, d'avancement, de carrière.

Nous avons droit, comme tous les travailleurs, à la sécurité de l'emploi et nous nous battons pour la conserver.

Dans le cadre de ces journées d'action, des contacts ont été pris avec tous les élus de la population et particulièrement avec la municipalité en la personne de son Maire Georges FRECHE. Cet entretien a permis de constater l'identité de vue sur les différents points de notre action et plus spécialement sur la nécessité de conserver aux Caisses d'Épargne le rôle économique et social qui est le leur, quand on connaît les difficultés que rencontrent les collectivités locales dans le financement des besoins de leur population ; l'Etat se déchargeant sur elles d'une part de plus en plus importante de ses obligations ; une remise en cause de leur financement grâce aux prêts consentis par les Caisses d'Épargne ne peut qu'inspirer aux responsables locaux les plus grands inquiétudes.

Claude SALTET
Secrétaire Régional et
Michel TROUSSELLIER
Secrétaire Local
du Syndicat Unifié
des Agents et Cadres
des Caisses d'Épargne

Bal salle des rencontres

La Maison Régionale et Départementale des Rapatriés organise le samedi 12 mai à 22 h, un grand bal à la salle des rencontres, avec l'orchestre Claude Etienne. Entrée : 30 F par personne.

Chez les rapatriés

La Section Départementale de l'Union des Comités de Défense des Agriculteurs Rapatriés, association affiliée au Mouvement du Recours, vient de réunir ses assises à la Maison des Rapatriés sous la Présidence de M. Simouneau et de ses animateurs MM. Edelin et Froment. Au cours de ce colloque les dirigeants des Comités de Défense ont informé les Rapatriés de l'état des négociations actuellement menées avec les pouvoirs publics, et notamment avec le Secrétaire d'Etat chargé des Rapatriés. Les agriculteurs rapatriés se trouvent en effet très menacés dans leur installation, la nouvelle loi d'immatriculation du 2 janvier 1978 privant les réinstallés des bénéfices du moratoire et amputant leur indemnisation du montant de leurs dettes. Les Rapatriés réinstallés considèrent en effet

comme inadmissible que le décret du 7 septembre 1977 puisse être appliqué d'une façon restrictive contrairement aux promesses qu'avaient faites le Secrétaire d'Etat Jacques Dominati aux dirigeants Nationaux du Recours, M. Guy Fbrzy, Claude Laquière et Jacques Roseau, le jour même de sa promulgation.

Par ailleurs, M. Simouneau a estimé que les Commissions régionales d'aménagement des prêts auraient dû fonctionner plus rapidement et apporter aux Rapatriés réinstallés tous les apaisements, ce qui n'est pas le cas. Les dirigeants de l'U.C.D.A.R. de l'Hérault ont donc décidé de rester vigilants et mobilisés, conformément aux ligues d'action définies quelques jours avant Bordeaux dans le cadre du Congrès du Recours.

Montpellier a rendu hommage au créateur de l'Espéranto

Après Bernard Lecache, fondateur de la LICA, Montpellier a rendu hommage à un autre grand homme de ce siècle : L.-L. Zamenhof créateur de l'Espéranto. Comme Bernard Lecache, Zamenhof, né en 1859 et mort en 1917 avait confiance dans les hommes. Comme Bernard Lecache il condamnait tout ce qui le séparait, les oppose, les empêche de communiquer librement. C'est pourquoi il décida de mettre au point une langue universelle.

Soixante deux ans après sa mort Montpellier a tenu à honorer sa mémoire. Une rue du 9^e canton porte désormais son nom dans le quartier de Celle-neuve.

De nombreuses personnalités ont participé à la cérémonie. On remarquait MM. Raoul Bayou, député de l'Hérault, Dugrand, conseiller général, adjoint au maire et le représentant, Mme Clavier, conseillère municipale.

De nombreux espérantistes étaient également présents. Parmi ceux-ci M. René Liech Walter, président régional, Mme Yvette Vienne, vice présidente et MM. Caput et Lentaingne du centre culturel Espéranto.



Mlle Nelly Espinasse, jeune espérantiste vient de découvrir la plaque. A droite, Raymond Dugrand.

meubles ATLAS

dans 50 Atlas de France

OUVERTURE DU MAGASIN EN LIBRE CHOIX

AD atlas diffusion

MEUBLES DE SEJOUR RUSTIQUE en 2100/2800/3000 cm en panneaux de particules résineux de couleur avec tissu rembourré, chaises, tabourets de cuisine en bois, tables, chaises, mobilier extérieur en bois avec toit BAR VITRINE RICHES, TIROIR et PORTES de RANGEMENT

Le meuble de Meub. en 2100 cm

A EMPORTER : 2390⁰⁰

SALON RUSTIQUE, meubles appointés en bois, tissu, cuir, coussins de Meub. en 2100 cm, chaises, tabourets de cuisine, mobilier extérieur en bois, convertible pour couchage 160x200cm, meuble meuble de rangement et 2 FAUTEUILS

Le 3 places 11 convertibles 2100/2800/3000 cm

A EMPORTER : 1930⁰⁰

REPRISE MATELAS 200F

DE VOTRE ANCIEN MATELAS SUR L'ACHAT DE L'UN DES MATELAS CI DESSOUS

EXEMPLE :
mattelas EPEDA réf. LUXE 140x190cm, multiples, épaisseur 18cm, coutil dérapé 50
1240F - 200F = 490F

ainsi que sur les modèles suivants :

- TRECIA, réf. super PULL
- MANN - DUNLOPILLO réf.
- AGLON - EPEDA réf. REVELATION

Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

TRIBUNE LIBRE

Contre la renaissance du Nazisme

Pendant 4 années de Juin 1940 à Aout 1944, notre pays a connu l'occupation des armées d'Hitler et de Mussolini, et le pouvoir d'un gouvernement au service de l'envahisseur.

Seul régnait «l'ordre» établi par l'occupant. Des «Français» zélés services ont assuré le réel et appliqué sa loi. Privé de liberté, son indépendance nationale bafouée, ses ressources pillées, notre peuple a vécu dans la misère et l'esclavage.

Honneur de notre pays, des hommes, des femmes se sont dressés contre cette servitude et ont lutté pour la liberté. Des arrestations nombreuses, des exécutions sommaires, des déportations massives ont été le lot de ces patriotes qui n'acceptaient pas l'oppression et la barbarie.

La victoire du 8 mai 1945 nous a rendu nos libertés et notre indépendance. Les forces démocratiques dans le monde ont vaincu les régimes de dictature fasciste et nazi.

La France républicaine a retrouvé la loi démocratique et le respect des libertés fondamentales.

Aujourd'hui, près de 35 ans après cette tragédie, nous voyons reparaître des signes inquiétants nous rappelant cette époque funeste de notre histoire. Des slogans racistes, des inscriptions injurieuses, des profanations ignobles, des attentats criminels sont devenus un lot presque quotidien.

Des écrits, des livres, des revues, des films exaltent les vertus guerrières des criminels S.S. et nient le génocide, les camps de la mort, les chambres à gaz.

L'INTERNATIONALE FASCISTE RECONSTITUEE S'AGITE ET TIEN TIENT MEETINGS.

En R.F.A. est tolérée la H.I.A.G. association soi-disant «d'entraide» des anciens S.S. En France, les mercenaires de la division «Charlemagne» régiment de S.S. français sont regroupés et se réunissent.

D'une terre étrangère des criminels de guerre français ayant échappé au châtiment, insultent la Résistance.

Un Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives sous l'occupation et pourvoyeur des camps d'extermination déclare avec cynisme et tout haut ce que ses complices pensent encore tout bas.

La «chienne» de Tulle vient parader sur le lieu de ses exploits.

Un criminel de guerre Peiper, ex-colonel S.S. a séjourné plusieurs années dans notre pays. Chaque été, un ancien général de la S.S. vient en France sur la Côte d'Azur, et entretient des contacts avec d'étranges personnalités.

Jusqu'où iront-ils ? Quand se décidera-t-on, enfin, à prendre des mesures nécessaires pour empêcher ces provocations intolérables, cette propagande honteuse et cette falsification de l'histoire ?

Devant le scandale «des poux gazés à Auschwitz», les plus hautes autorités de l'Etat ont été dans l'obligation de réagir. Paroles trop lénaïques. Il faut appliquer la loi qui punit cette apologie du crime en rappelant en particulier l'imprescriptibilité des crimes de guerre. Il faut ôter tout espoir aux traités et nostalgiques nazis en mal de revanche.

Il faut informer les nouvelles générations sur ce qui se passa en France du fait d'Hitler et de Pétain.

Nous demandons que ne tombe pas le voile de l'oubli. Il est même bon que l'on sache la persévérance dans l'ignominie d'un Darquier et de tous les autres.

Que l'information soit complète et objective.

Que les actes de l'époque soient rappelés et notamment à la jeunesse : les crimes des uns, les souffrances et les combats des autres.

Les réflexions qui en naîtront préserveront à jamais le pays de toute faiblesse devant l'indignité et l'inhumanité.

Ont participé à l'élaboration de ce manifeste, les associations ci-après : C.V.R., F.F.L., A.N.A.C.R., F.N.D.I.R.P., F.N.D.I.E., U.N.A.D.I.F., U.R.D.I.F.M.H., A.N.A.R., C.D.R.H., RAWA RUSKA, MAQUIS et la commission de l'enseignement sur la Résistance.

CRONICA OCCITANA

S'es dich, lo còp passat, l'escart que i avia entre los occitans (los Montpelhierencs se òm vòl) e los occitanistes que s'esforçan de faire conèisser e de desvolopar sos biais de veire, sas analisis, sas conoisenças.

E mai se se pòt pas tojorn dire que las analisis occitanistas peguesson ambe la realitat occitana, se se pòt parlar de mitologia occitanista (e n'ia mai d'una) pas mens un gròs esfort es estat fach aqueles ans d'aquí. Per exemple l'expansion deis cors publics de lenga n'es una premiera pròva.

Lo sol e premier cors se capitèl a la fin de 1973, organisat per l'I.E.O. au Centre Culturel du Languedoc. Desempun l'I.E.O. et Aigardent an rivalisat d'initiative per de dire d'ensegnar, dins de condicions materials dificilas tot còp, d'aquels cors publics.

Cal ajustar l'amben que l'evolucio s'es marcada pertèner compte de mai en mai de la lenga parlada aici dins lo montpelhierenc coma l'era dejà en 1973 : E mai òm pòt pas faire un enseignament d'aquela lenga, donada sa situacion reala, los prejulgats que la marcan sens que lo monde de l'endrech a l'encòp e reconoïguesson son biais de parlar, sas lissas, tot son monde afectu e familiar d'un costat e d'un autre sens l'utilisacion d'aquel òtis intellectual qu'es la lenga dins un sens

de progrès cultural e mai, virat sus lo monde de uòi. Veirem un autre còp coma se clava aquel parlar, qu'a pas res de local, sus l'ensemenguistic occitan. Mas per ara cal dire que practiquement cada jorn de la setmana vei a Montpelhier un cors d'occitan ; cal pensar qu'a l'avenir los luòcs ont se tenon los cors e lo nombre s'expandirà mai, per ara se tenon la puspart au Centre Sant Guilhem, ço que los Montpelhierencs conoisson coma lo Grand Seminari.

Aquels cors e mai respòndon plan a una demanda ; e mai òm pòt se demandar se an una larga eficacitat ; quau sap ? mas l'important es que, tant plan, tòman donar una nauta dignitat a la lenga e es mai important que tot per ara. Per l'aprendissatge el, cal mai comptar sus la dinamica de reconquista (sens espèir e mai de daquos mai larg ligats a la crisi economica) que sus la pedagogia soleta ; es mai una ajuda, una orientacion, un metode, de draïhas... tot açò per de dire d'ensegnar un regard nòu sus los biais de charrar dau monde.

Tot aquò a-n-un moment ont de cercaires de l'universitat agropats a l'entorn de la revista « Lengas » entamenan d'enquistas sus la lenga parlada dins los verdadiers quartiers de Montpelhier. De qu'amaisson ? E ben de frances e d'occitan mesclats...

Aquò's important per de que nos fa lum sus la realitat de la lenga parlada dins una situacion de luca, de batalha linguistica entre d'un costat una lenga dominada, escanada (cal pensar qu'a perdut, per força monde, son nom de lenga d'oc per pas pus estre que lo patois, mot politic de mesprez deus lo poble) e d'un autre una autre lenga dominaira, lo francés, per de qu' es a l'escola, a la radio, a la TV, la sola qu'a drech e qu'a drech per de que delras ia un pes economic, una pression deis grands organes de produccion que n'an agut de besonh fins aici per alandar son mercat...

Importantas tan ben aquelas menas d'enquistas per de qu'è, d'un autre biais, es bon que l'Universitat (e mai s'es paternaïsta e mai se malautèja), se viresse dins lo « picòt monde » per lo melhor considerat lo faire melhor considerar. Ela qu'es estada tojorn l'otis de la dominacion ideologica de la borgeïa au poder e d'una faison tant importanta o benleu mai que la gleisa o l'armada... Coma ditz lo cantaire american Bob Dylan : « For the time they are a-changing » « Que los temps cambian, e mai »

Joan BEÇA

STERCKEMAN
CARAVANING LOISIRS Concessionnaire
9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72
GEVAUDAN CARAVANES
Route de Chabrit
48000 MENDE
Tél. 65.08.18
Tél. 65.08.02

Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20

A. COLLIÈRE et J.M. GALMÉS
18, Place Rondelot à MONTPELLIER Tél. 92.64.62

FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pagès à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01

bec

FRERES S.A.

- Autoroutes • Aérodrômes • Ouvrages d'art
- Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
- Aménagement portuaires • Equipements collectifs

S.A au capital de 14.020.000,00 F

Boite Postale 10
34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70
Télex 480288

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de déchets et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

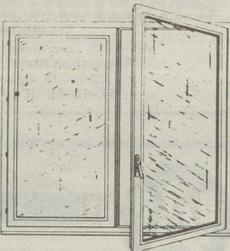
ITINERAIRE DANS LE CLAPAS DU XV^e SIECLE

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

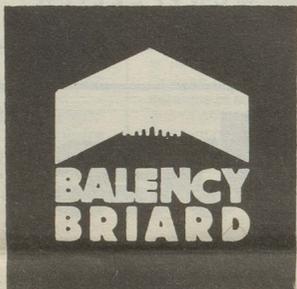


Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

Rétablir les noms de rue en Occitan ? A Montpellier rien de plus simple. Il suffit de débarbouiller les noms à peine francisés de quelques rues récentes (rue des *Armouriers* : des mûriers) ou très anciennes (rue *Coppe-Cambes* : coupe-jarrets). Tant il est vrai que notre ville a une profonde tradition occitane qu'elle a toujours maintenue vivante, jusqu'à ces dernières années où l'on a vu fleurir à La Paillade les noms des troubadours...

Pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une innovation, mais d'une fidélité à notre passé urbain, je vous invite à une promenade dans le Montpellier du 15^e siècle. En fait de promenade, c'est une procession, qui se déroula en 1407, et dont le « Petit Thalamus » nous donne le déroulement. Le texte est en occitan, bien sûr : à cette date on ignorait la langue de Paris dans les actes officiels aussi bien que dans la vie quotidienne. Depuis on a appris le français au Clapas, mais les noms de lieux sont restés les mêmes. Il n'est que de leur rendre leur orthographe pour retrouver leur sens.

La procession part de la *glèisa de Sant Fermin* - ancienne église située entre la rue Foch et Ste Anne. Elle continue, *descend per la Drapariá de Sant Fermin* (rue draperie saint Firmin), *per la Pellissariá* (qui la prolongeait jusqu'à la rue St Guilhem actuelle), *per las Taulas* - place Jean-Jaurès - *vers la Pèira*. Le chroniqueur raconte qu'ensuite la procession se n'anèt defòras per lo *Portal de Latas* : on franchit donc les remparts à la Comédie, pour faire un tour de ville, de portail en portail : *Vèrs lo*

Portal de Montpelair (face au Musée), *de la Sala* (à la rue qui rejoint l'actuelle ND des tables et l'ancienne *Sala-L'Avesque*), *del Pilar Sant Gèli*, qui se traduirait Saint Gilles, à l'arrivée de la route de Nîmes. En face de la rue de l'Université, autrefois dite de la *Blancariá* (mégisserie), on passe devant le *Portal de la Blancariá*, puis devant lo *Portal del Carme* (appelé aussi « du suif » : *Lo Lega-sieu*) à la hauteur de l'Hôpital St-Charles, devant lo *Portal de Sant Gèli*, qui se traduirait Saint-Gilles, à l'arrivée de la route de Nîmes. En face de la rue de l'Université, autrefois dite de la *Blancariá* (mégisserie), on passe devant le *Portal de Sant Jacme* (Faubourg St Jaumes). De là, la procession va passer *davant los predicadors*, qui étaient alors au delà du Plan Cabannes, sur la route de Celle-neuve.

Le retour en ville se fait en contournant le Courreau : *Intrèt se per lo Portal Fermin*, *e seguic per la Palissada* (le Cours Gambetta) *entrò al Portal Sant Salvaire* : on va donc jusqu'à l'emplacement actuel de St Denis, puis au Portail de la *Sau-nariá* (Grenier à sel), et en remontant la Grand Rue Jean Moulin dont l'extrémité s'appelait la *carrièra Trespassents*, on arrive à la *Pèira*, borne située rue de la Loge. De la place Jean-Jaurès (*Las Taulas*), par l'*Agulhariá*, toujours rue de l'Aiguillerie, la procession va heurter l'angle de Mr Camburat - *ven ferir lo canton d'En Camburat* et *montèt se'n per la veirariá* : on tourne donc entre la Chapelle Neuve et le Plan de l'Olivier pour remonter

par la rue de la Verrerie *davant Sant Matieu*. Puis c'est la *Fornariá* (derrière la préfecture), et, après avoir traversé la rue de l'Université, ou plutôt la *Blancariá*, on enfille *Castèl Moton* qui débouche sur la Canourgue où l'on prend la *Drapariá Santa Croz* - la Draperie Ste Croix. La procession fait alors le tour par la rue des Forgerons - *fèt la vouta per la Fabrariá*, avant de rentrer à St Firmin par la porte principale : *E per la sobeirana porta se n'intrèt en la Glèisa de Sant Fermin*.

Voici maintenant, in extenso, l'itinéraire que suivit en 1408 *Mossen Pèire Ademar*, *per la gràcia de Dieu avesque de Magalona* pour sa première venue à Montpellier, trois ans après sa nomination :

Intrèt per la porta de la Sau-nariá, *montant se'n per la carrièra Trespassent e per l'Espasariá*, *e quand fonc davant la porta mager* (principale) *de la glèisa Nòstra Dòna de Taulas*, *descendèt e intrèt se'n vijolar* (prier) *a Nòstra Dòna*, *e quand ac vijolat*, *montèt a caval e passant per Taulas e per l'Agulhariá*, *anèt descendre a son ostal a La Sala*.

A part les quelques passés simples archaïques (*fonc* pour *foguèt* ; *ac* pour *aguèt*), la langue est la même que l'occitan parlé aujourd'hui par les authentiques montpelliérains de souche. C'est à eux que nous demanderons d'enraciner notre présent dans un passé qui nous fait signe à tous les coins de rue.

Jean LARZAC
Institut d'Etudes Occitanes

A PROPOS DU CIMETIERE DU DOMAINE DE GRAMMONT Lettre de Mrg Boffet, au Maire de Montpellier

Georges Frèche, maire de Montpellier avait demandé à Monseigneur Boffet, évêque de la ville de lui proposer un nom pour le nouveau cimetière du domaine de Grammont. Voici la réponse de Louis Boffet :

J'ai été très sensible à l'invitation que vous me faites, par votre lettre du 23 janvier dernier, de vous proposer une dénomination pour le futur Cimetière de Montpellier, route de Mauguio. Sans aucun esprit d'exclusivisme ou de monopole, comme vous le dites vous-même, la confession catholique peut proposer, suggérer une préférence comme principale utilisatrice mais aussi à

cause des liens que l'Histoire a tissés entre elle et ce coin du Montpelliérain. Le domaine de Grandmont (vous me permettrez de reprendre l'orthographe primitive de nos documents historiques et qui est plus conforme à l'étymologie) a vu naître en effet en 1180 une des fondations de cet ordre illustre de Grandmont qui eut son importance jusqu'à la veille de la Révolution Française.

En souvenir de son fondateur, Saint-Etienne, je proposerai donc, après avoir consulté mon Conseil, que le nouveau cimetière s'appelle du nom de ce fondateur : « Cimetière Saint-Etienne ».

Ainsi en parallèle avec le cimetière Saint-Lazare, cette appellation deviendra, si vous l'acceptez, bientôt familière aux Montpelliérains. Elle suggérera assez bien aux personnes averties, une page illustre de l'histoire locale, tout en évitant la confusion que vous voulez éviter, avec le domaine de Grandmont que vous destinez à d'autres besoins.

Je joins à ma lettre une notice historique où les Montpelliérains trouveront un éclairage suffisant sans lequel cette appellation resterait énigmatique. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, etc... etc...

Louis Boffet
Evêque de Montpellier

L'ordre religieux de Grandmont

Saint-Etienne est le fondateur de l'Ordre religieux de Grandmont, moins connu que celui de Cîteaux, de Cluny ou de la Grande Chartreuse, mais qui eut son importance jusqu'à sa disparition décidée en 1722 quand la main-mise du pouvoir civil sur les revenus des Ordres religieux eût entraîné la décadence de celui-là comme des autres.

L'Ordre de Grandmont (du nom d'une de ses premières fondations près de Limoges) est venu s'établir aux portes de Montpellier sur le domaine de Montaubérou en 1180, grâce à la générosité de Raymond V Comte de Toulouse et également alors comte de Melgueil. Les libéralités de Guilhem VIII, Seigneur de Montpellier, puis de ses successeurs, Pierre II

d'Aragon et Jaime le Conquérant, facilitèrent cette fondation. Cet ordre religieux était caractérisé par l'austérité de la règle : solitude, jeûne, prière, travail des champs, silence, refus des dîmes, exigüité des terres. Cette même austérité préside aux réalisations architecturales : le prieuré de Saint-Michel de Grandmont près de Lodève en est un témoin précieux. Cette simplicité de vie tout évangélique, fit que ces religieux eurent la faveur du peuple qui les appelaient « Les Bonshommes », en des siècles où l'Eglise participait facilement au contraire à l'opulence de vie des puissants de l'époque.

Saint-Etienne, le fondateur de cet Ordre est un homme des marches rudes du Massif Central. Fils du Vicomte de Thiers,

ermite à Muret au nord de Limoges, on l'appelle parfois Saint-Etienne de Muret. Il mourut le 8 février de l'année 1124.

La fondation monastique de Grandmont à Montaubérou souffrit des guerres de religion : les bâtiments furent délabrés, les moines dispersés. Les terres prises en charge par les Oratoriens du Grand Séminaire de Montpellier furent vendus comme biens du clergé à la Révolution.

Le professeur Bouisson acheta le domaine en 1866 et sa femme née Bertrand en faisait don à sa mort à la Faculté de Médecine sous le nom de Fondation Bouisson-Bertrand pour des œuvres philanthropiques. La suite appartient à l'histoire d'aujourd'hui.

Les jeux de Montpellier votre ville

• Solutions p. 9

1

FANATIQUE RIVAGES
CULBUTE DEBROUILLARD

Ces 15 lettres sont extraites de 3 mots ; ils ont chacun 5 lettres. Pour vous permettre de les découvrir, choisissez 3 des synonymes placés à la corde. Les lettres ne servant qu'une seule fois, rayez celles qui vous ont permis de trouver un mot.

IEFLE XIBL UEL NGUED
ENCEIN EAUSS ILO OUG UNEB
ELAV

J. MR

3

Montpellier connaît une fin de 14^e siècle épouvantable : peste, famine, tremblements de terre, inondations... Afin de conjurer le sort, on imagine un truc. Pour le connaître, remplacez les 6 portions en ordre : chacune d'elle contient une partie de la réponse.

2

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| A | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | |

A. Qui se rattache à l'administration d'une mairie.
B. Lieu de travail du notaire. Porte-graines.
C. Sabre turo coupant des 2 côtés.
D. Bière légère anglaise. Pas beaucoup.
E. Tendons des muscles. Saison.
F. Près de Bologne en Italie. Les tiens.
G. Blessure superficielle. Coutumes.
H. Force de l'âme.
I. Exister. Dons.

1. Rendre semblable à une machine.
2. D'une manière utile.
3. Apposer un numéro.
4. Genre de gardon. Ensemble des plantes d'un pays.
5. Démonstratif. Liquide rouge.
6. Pronom.
7. Rendue perpétuelle.
8. Caractère de ce qui est âpre avec s.
9. Elles mesurent environ 4 km. Champion.

4

Pour trouver 19 vous pouvez additionner, soustraire, multiplier, diviser entre eux les 4 polygones. 3 opérations suffisent.

1 12 8 5

Entreprise
JEAN GENIN

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72.90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

Société Générale d'Entreprise
de Peinture

SARL
S.O.G.E.P.

Avenue de Louisville
Résidence Hortus - Bt 58 A
34000 MONTPELLIER
TÉLÉPHONE 75 52 95

Peinture-Ravalement-Vitrierie
Papiers Peints-Décoration

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISCHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON
11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50
Service après-vente assuré
dans nos ateliers

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

Renseignements 92.91.91

Les Transports en Commun à Montpellier,
C'est en 1978 4 000 000 Kms parcourus
16 000 000 voyageurs transportés
La S.M.T.U. un service public indispensable à la vie de votre cité

LE BILLET DU MAIRE



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Après les dernières élections cantonales et avant les prochaines élections européennes qui ne concernent qu'accessoirement la vie municipale il est temps de faire le point, à bâtons rompus, de quelques problèmes de la vie de tous les jours, apparemment anodins mais en fait importants : "De ces problèmes qui changent la vie".

Parcs et jardins municipaux de quartiers.

Grâce à la politique d'achats fonciers menée

dans les différents quartiers de la Ville sous la responsabilité de M. Raymond Dugrand, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme, une série de parcs municipaux pour les enfants, les mères de familles et tout simplement les amoureux de la nature, est mise en place en ce mois d'avril et mai grâce au travail de la Commission "Cadre de Vie" animée par M. Yves Lariou.

Le 12 avril, c'était l'ouverture du parc Sainte-Odile au quartier Boutonnet face à la résidence universitaire ; ce parc équipé de jeux pour enfants et bientôt d'un jeu de boules est animé en liaison avec le

comité de quartier que préside Mme Rébuttato. Le vendredi 20 avril de 17 h 30 à 19 heures ont été inaugurés les aménagements de la Pinède Nord à la Paillade ainsi que son parc. Bientôt l'antenne de la mairie sera installée au rez-de-chaussée de la Maison Centrale donnant à la Maison Pour Tous son véritable rôle de coeur de la Paillade.

L'aménagement du parc permet également de mettre en place d'un seul tenant la promenade piétonnière des berges de la Mosson. Enfin le mercredi 2 mai à 18 heures ouvrira le parc de la Guirlande entre la Voie Rapide et la Cité Gély qui desservira également le quartier de Figuerolles.

Par ailleurs deux terrains de jeux pour enfants seront ouverts :

— le vendredi 27 avril à 12 heures 30 au terrain de la Grappe en particulier pour les enfants français musulmans rapatriés d'Algérie ;

— le mercredi 16 mai à 18 heures près des immeubles du Nouveau Monde dans le cadre Polygone I. Remarquons dans ce dernier point que le terrain était initialement destiné à un immeuble ; il a été transformé en espaces verts.

Ajoutons qu'une nouvelle salle de quartier sera inaugurée le vendredi 4 mai à 18 h aux Abattoirs permettant ainsi aux associa-

tions de se réunir et où pourront avoir lieu les diverses réunions de quartier.

Bien entendu, à toutes ces inaugurations les populations des quartiers concernés et les riverains sont cordialement invités.

Mise en place de transports municipaux scolaires.

En début d'année dans le cadre de la Société Montpelliéraine des Transports Urbains la Ville, majoritaire dans cette société, prenait officiellement le contrôle des transports publics à Montpellier.

Cette situation permet de lancer un service de transports d'enfants aujourd'hui vers les piscines, demain vers l'Ecole Municipale des Sports à Grammont. Le service, sous la responsabilité de M. Richard, Directeur de la Société Montpelliéraine des Transports Urbains (S.M.T.U.), sera assuré au départ par trois cars ; il est appelé à se développer.

Il a été officiellement lancé le jeudi 19 avril à 9 heures devant l'école Oxford à la Paillade concrétisant l'action menée conjointement par la S.M.T.U. et les Commissions "Circulation" et "Enseignement" du Conseil Municipal menées par M. Yvan VELAY et M. Jacques BONNET.

Office Municipal des Sports.

Il se met peu à peu en place et la dernière réunion du bureau se tiendra le jeudi 26 avril à 21 heures.

Les travaux de l'Ecole Municipale des Sports, 1^{re} tranche :

- un terrain de football,
- un terrain de rugby,
- et des plateaux multi-sports.

vont commencer au mois de mai à Grammont.

Nous aurons l'occasion dans un prochain billet de revenir sur les terrains de sports de quartiers (La Rauze, Lemasson, Tritons, Gély, etc...) qui sont terminés et seront inaugurés en mai et juin grâce à l'activité de la Commission des "Sports" menée par M. Pierre PERALDI.

Si le billet du Maire était sans limite nous pourrions encore nous entretenir de quantité de problèmes en cours : le lancement de la Régie Municipale des Pompes Funèbres le 2 avril par la Commission menée par M. Gilbert ROSEAU, ou encore la mise en place de l'orchestre municipal que dirigera M. BERTHELLON, mais il faut savoir s'arrêter. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets passionnants.

A bientôt.
Cordialement.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier.

FRANTEL MONTPELLIER
Le Polygone
34000 MONTPELLIER

RESTAURANT • LOU PAIROL •
BAR • LE MUID •

Organisation tous banquets
et cocktails, mariages,
conférences, congrès.

Tél. (67)63.90.63
Télex 480 362



ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60

159



Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval

Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

Chaque maison régionale est un modèle



T.4 à partir de 167.000F.
avec garage

AVEC 5 000 F A LA COMMANDE
REMBOURSEMENT SUR 15 ou 20 ANS

VENEZ NOUS VOIR
A MONTPELLIER
1317, Av. de Maurin - MONTPELLIER
Tél. 27.98.00 ouvert tous les Jours



Garantie Bancaire C.D.E. SMI

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____

Je possède un terrain
oui non

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont
à votre disposition pour vous renseigner

Une envie
qui chemine...

Delta Voyages

2, rue Barralerie
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.13.77

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Michel GUEORGUIEFF

Conception : O.F.R.E.S.

Promotion :
Messieurs UZAN et
ANDERSEN
Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57